

© Jessy Paris Marchetti

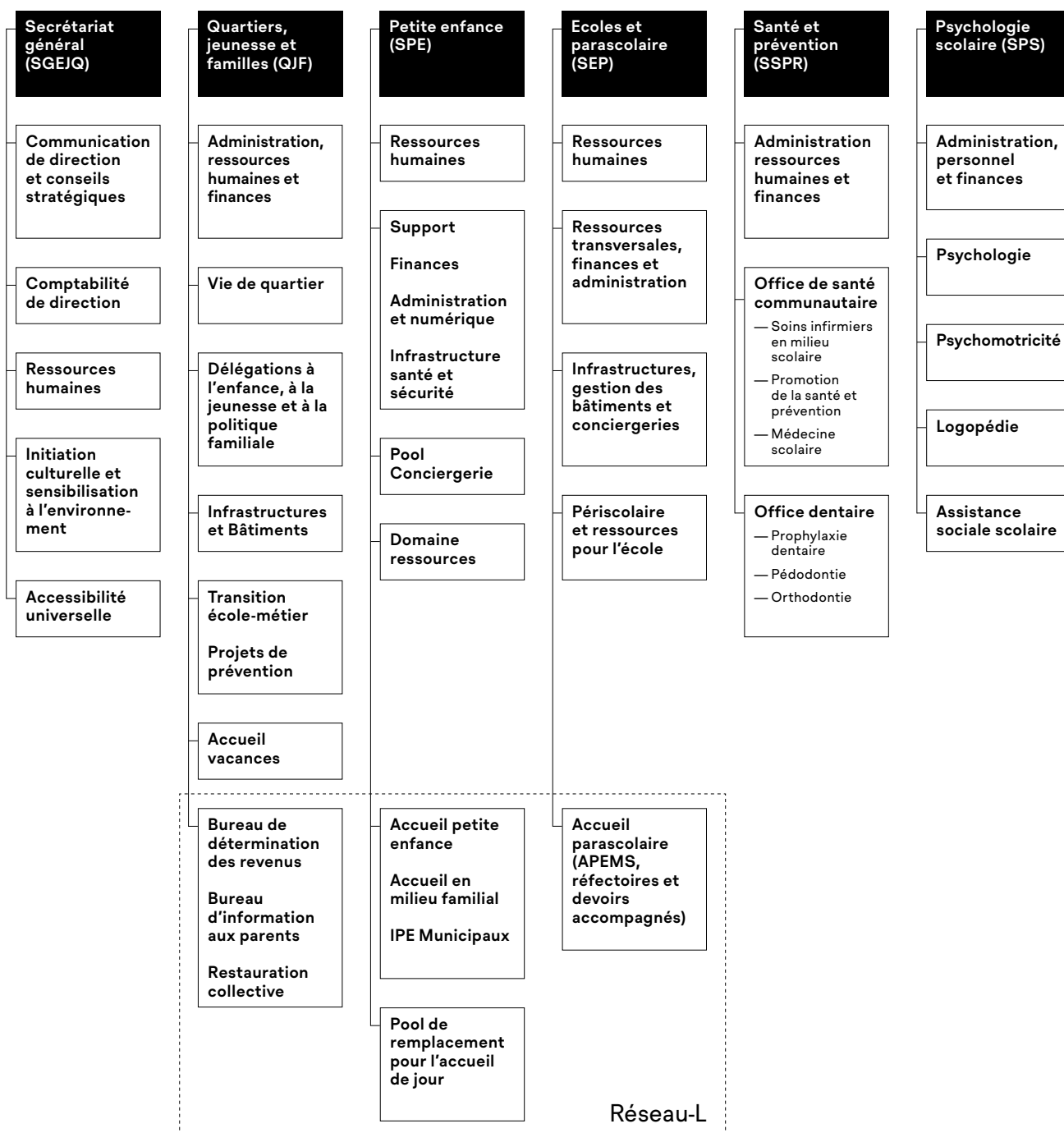


# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

## Directeur



Les événements à signaler pour la direction sont en grande partie liés aux engagements de législature:

- création de places d'accueil de jour: 93 places préscolaires, 240 places parascolaires dans un contexte de croissance des demandes des familles;
- publication du premier rapport statistique du Réseau-L offrant une perspective d'une décennie sur la progression de la politique de l'accueil de jour à Lausanne;
- création d'un nouveau lieu de rencontres pour le quartier de Bellevaux, né de la fusion des bibliothèques municipale et scolaire, qui offre de nouvelles surfaces pour l'accueil d'enfants et l'animation socioculturelle;
- inaugurations et rénovations de préaux, lieux d'accueil de jour et bâtiments scolaires;
- accueil de la Journée de l'Initiative des villes pour la formation sur le thème de la santé mentale des jeunes.

La bonne collaboration entre les services de la direction pour une politique de l'enfance et la jeunesse cohérente est à souligner. L'objectif de répondre aux besoins de garde des familles dans le domaine préscolaire est en voie d'être atteint, et permet de thématiser le rôle de l'accueil de jour dans un dispositif d'encouragement au développement de la petite enfance. Une réflexion interne a été lancée à ce sujet. Un autre champ de réflexion concerne le dispositif sanitaire et psychosocial pour les 10–16 ans. Sur le plan organisationnel, avec l'arrivée de la D<sup>re</sup> Sarah Depallens à la tête du service de santé et prévention, l'équipe des cheffes et chefs de service de la direction est au complet.

# Secrétariat général (SGEJQ)

## Principales missions du service

### Direction et administration

- apporter un appui au conseiller municipal sur les enjeux stratégiques;
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité;
- appuyer les services de la direction en matière de finances, communication interne et externe, rédaction et recherche prospective;
- déployer la politique d'accessibilité universelle;
- offrir des activités culturelles et de sensibilisation à l'environnement aux élèves lausannois.

### Ressources humaines de direction et de services

- déployer et coordonner la politique RH de la direction et la gestion des ressources humaines du secrétariat général et du service quartiers, jeunesse et familles.

### Systèmes d'information

- piloter les systèmes d'information de la direction.

### Communication

- conseiller et coordonner la communication interne et externe des services et de la direction.

### Comptabilité de direction

- coordonner l'élaboration du budget, des comptes et du plan des investissements en collaboration avec les services de la direction;
- assumer la responsabilité du contrôle budgétaire, du respect des directives et assurer le suivi des pièces comptables de l'ensemble de la direction;
- assurer la gestion comptable du secrétariat général;
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité EJQ	10.60	8.60	10.50	8.80
Direction SG	6.55	6.55	6.95	6.75
Junior Team	1.98	1.78	-	-
Pool de remplacement DEJQ	23.50	14.00	-	-
Unité RH de la Direction	7.15	7.30	6.90	6.90
<b>Total service</b>	<b>49.78</b>	<b>38.23</b>	<b>24.35</b>	<b>22.45</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>-25.43</b>

## Personnel fixe (sans apprenti.e.s ni aspirant.e.s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité EJQ	10	8.60	10	8.80
Direction SG	9	6.55	8	6.75
Junior Team	3	1.78	–	–
Pool de remplacement DEJQ	17	14.00	–	–
Unité RH de la Direction	8	7.30	8	6.90
<b>Total service</b>	<b>47</b>	<b>38.23</b>	<b>26</b>	<b>22.45</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Direction SG	1	1
Junior Team	6	–
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>1</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti.e.s ni aspirant.e.s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	1
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>3</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti.e.s ni aspirant.e.s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	2
Départ à la retraite	–
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé.e.s à l'heure	–	–	–	–
Auxiliaires mensualisé.e.s	4	1.84	3	1.57
Auxiliaires payé.e.s au forfait	–	*	–	*
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>1.84</b>	<b>3</b>	<b>1.57</b>

\* information indéterminée car à la tâche/journée

## Événements marquants

— accueil de la conférence d'automne de l'Initiative des villes pour la formation sur la thématique de la santé mentale des jeunes;

- organisation du 1<sup>er</sup> forum de la ville apprenante en collaboration avec l'Université de Lausanne en lien avec le label de l'Unesco du Réseau mondial des villes apprenantes et participation à la création du réseau européen des villes apprenantes;
- recréation d'un groupe de travail interservice "GT Transition école-métier et formation professionnelle";
- organisation d'une demi-journée de réflexion avec des membres des associations de personnes en situation de handicap et du personnel référent de l'administration;
- offre à plus de 780 classes lausannoises d'activités culturelles et de sensibilisation à l'environnement.

## Principales activités 2025

### Accessibilité universelle

La Ville s'est procuré du matériel de manifestation destiné à rendre les événements plus inclusifs. Il comprend des rampes amovibles et des passes-câbles, dont les personnes organisant les manifestations peuvent bénéficier via le catalogue des manifestations.

La formation «Accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap» a été retirée du catalogue du Centre d'éducation permanente (CEP) par manque d'inscriptions. Le dispositif reste cependant en place, afin que la formation puisse être à nouveau proposée au personnel dans le futur.

La Ville a acquis et met à la disposition de la population un dispositif d'aide à la baignade pour les personnes à mobilité réduite. A proximité d'une spacieuse cabine de change, le «Seatrac» permet aux personnes en chaise roulante, entre autres, de se baigner avec une plus grande autonomie.

### Pool de remplacement – Réseau-L

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2025, le pool de remplacement a poursuivi ses activités de remplacement immédiat de toute personne absente dans les structures d'accueil de jour de la ville de Lausanne.

La phase de déploiement du projet du pool de remplacement arrivant à terme, le dispositif a été transféré au 1<sup>er</sup> juillet au service de la petite enfance (SPE). Ceci permet à l'équipe d'être intégrée au service recourant le plus au personnel du pool de remplacement.

## Initiation culturelle, éducation à l'environnement, prévention des accidents par morsure

### Activités culturelles et abonnement culturel

Les activités culturelles se diversifient chaque année davantage, afin d'élargir l'accès à d'autres formes artistiques (jazz, cinéma, musiques actuelles, danse contemporaine). 136 représentations ont été organisées pour 36 propositions de spectacles de théâtre, danse ou musique dévolues à chaque tranche d'âge. Cela correspond à plus de 18'000 entrées dans les lieux culturels de la ville. À cela s'ajoutent de nombreuses animations, allant du cirque au slam, en passant par le dessin, les claquettes et l'improvisation théâtrale, mais aussi des balades thématiques et diverses collaborations avec d'autres services de la Ville.

Un soin particulier est apporté à l'accueil des classes d'enseignement spécialisé, qui se joignent aux classes ordinaires pour assister aux spectacles ou recevoir des animations dans leurs établissements respectifs. Ce nombre augmente chaque année pour atteindre, à l'heure actuelle, 24 classes bénéficiant chacune d'une ou de plusieurs activités.

Le fonctionnement de l'abonnement culturel a été simplifié. Il permet désormais au corps enseignant, aux élèves et à leurs parents (billet combiné) de réserver des places toute l'année pour les spectacles sélectionnés au prix de 8 francs. Les générales d'opéra restent gratuites pour des groupes d'élèves emmenés par leurs enseignantes ou enseignants.

### **Sensibilisation à l'environnement**

Soucieux de proposer un éventail large d'activités liées à l'environnement, le SGEJQ continue de moderniser son offre. Ainsi, la brochure a été revisitée et l'offre s'est étoffée avec un nouveau partenariat externe. L'élargissement de l'offre pour les 1-2P a été bien reçu par le corps enseignant. De nouvelles collaborations avec des services de la Ville ont aussi vu le jour. 711 animations ont été reçues par 372 classes lausannoises, de 1P à 12RAC. L'enseignement spécialisé bénéficie également de ces activités.

### **Prévention des accidents par morsures PAM**

Ce cours, destiné à apprendre aux enfants le comportement à adopter en présence d'un chien, est délivré par une association qui agit en délégation de la Direction cantonale des affaires vétérinaires. A la rentrée, 88 classes de 1 à 4P se sont inscrites. Les restrictions budgétaires décidées par le Canton n'ont pas influencé la prestation cette année.

## **Unité communication**

L'Unité communication a conseillé et accompagné les différents services dans la mise en œuvre des projets de communication de la Direction. Elle a notamment contribué à l'édition du premier rapport statistique sur l'accueil de jour et piloté la refonte de l'agenda des activités de vacances. Elle a poursuivi le travail d'harmonisation de la communication du Réseau-L. L'unité a également assuré une présence de la Direction sur les différents canaux à disposition de la Ville, avec un accent sur le digital. Ainsi, 16 communiqués de presse, 19 communications au Conseil communal, 5 brèves, 124 publications sur les réseaux sociaux et 22 articles du Journal communal ont été publiés.

## **Comptabilité de direction**

La comptabilité de direction a la responsabilité de superviser et coordonner les processus financiers budgétaires et de contrôle pour la direction EJQ. La direction emploie environ 3'000 personnes fixes ou auxiliaires et traite 24'000 factures fournisseurs par année, ce qui représente un tiers du volume total de la Ville. La comptabilité de direction apporte aussi son soutien aux services.

Afin de moderniser les outils de gestion et d'améliorer encore la qualité des informations budgétaires, la comptabilité de direction s'est dotée en mai 2025 d'un poste de contrôleuse de gestion. Elle a également poursuivi le travail d'optimisation des processus entamé en 2024, en déployant l'import d'éléments variables de paie à de nouveaux services et en mettant en place le chargement d'ordres de paiement en lot, afin de réduire les saisies manuelles.

# **Service quartiers, jeunesse et familles (QJF)**

## **Principales missions du service**

Les missions principales du service sont les suivantes:

- favoriser le lien social et la citoyenneté;
- piloter les politiques liées à l'enfance, la jeunesse, les familles et les quartiers;

- proposer des activités pendant les vacances et gérer les 3 écoles à la montagne;
- soutenir la transition école-métier par des mesures adaptées;
- lancer des campagnes de prévention et de sensibilisation;
- participer au pilotage stratégique et opérationnel du Réseau-L, notamment via le Bureau d'information aux parents (BIP) et le Bureau de détermination des revenus (BDR);
- maintenir et gérer le patrimoine des lieux de culte, en veillant à leur bon fonctionnement;
- accompagner le déploiement de la politique de restauration collective au sein des structures d'accueil du Réseau-L;
- encadrer et subventionner des entités partenaires parapubliques et privées, comme la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bureau Information aux Parents	–	–	3.20	3.00
Délégation enfance	1.70	1.70	1.70	1.70
Délégation jeunesse	8.30	8.10	8.20	8.05
Direction QJF	2.70	2.20	3.10	2.50
Domaine vacances	31.52	31.12	31.52	30.87
Finances et BDR	3.50	3.70	3.70	3.70
Infrastructures et bâtiments	–	–	4.24	3.95
Politique familiale	5.25	5.25	1.60	1.60
Restauration collective	–	–	3.37	2.17
Transition école-métier	1.40	1.40	1.40	1.40
Vie de quartier	19.94	15.99	15.54	11.09
<b>Total service</b>	<b>74.31</b>	<b>69.46</b>	<b>77.57</b>	<b>70.03</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>3.27</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Bureau Information aux Parents	–	–	4	3.00
Délégation enfance	4	1.70	4	1.70
Délégation jeunesse	10	8.10	10	8.05
Direction QJF	3	2.20	3	2.50
Domaine vacances	40	31.12	39	30.87
Finances et BDR	5	3.70	5	3.70
Infrastructures et bâtiments	–	–	12	3.95
Politique familiale	7	5.25	2	1.60
Restauration collective	–	–	3	2.17
Transition école-métier	2	1.40	2	1.40
Vie de quartier	40	15.99	25	11.09
<b>Total service</b>	<b>111</b>	<b>69.46</b>	<b>109</b>	<b>70.03</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Délégation jeunesse	1	1
Domaine vacances	1	1
Restauration collective	-	3
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>5</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	17	12
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>12</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	11
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	3
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>17</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	129	9.21	160	9.61
Auxiliaires mensualisé-e-s	11	3.18	20	7.54
Auxiliaires payé-e-s au forfait	9	*	13	*
Auxiliaires payé-e-s à la journée	137	*	150	*
<b>Total service</b>	<b>286</b>	<b>12.39</b>	<b>343</b>	<b>17.15</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evénements marquants

- déploiement du Fonds vie de quartier, destiné à soutenir des initiatives citoyennes favorisant la cohésion sociale, la vie de quartier et la participation des résidentes et résidents;
- reconsidération des fondements pédagogiques et du format des centres aérés, afin de renforcer leur complémentarité avec les prestations vacances organisées par les APEMS;
- déploiement des différentes actions de la campagne de sensibilisation «Après l'école, on fait quoi?» au sein des établissements scolaires et auprès des parents;
- finalisation du projet de la Maison de quartier des Plaines-du-Loup, future Maison de la Louve, dont l'ouverture est prévue au printemps 2026;

- déploiement d'un projet pilote visant à renforcer la présence de proximité dans les quartiers nord de Lausanne par le biais du dispositif de travail social hors murs (TSHM);
- finalisation de l'élaboration et l'organisation du futur Guichet Familles lausannois, dont l'inauguration est prévue au printemps 2026;
- consolidation des dispositifs de participation des enfants et des jeunes, en appui aux démarches participatives menées au niveau local;
- développement, en collaboration avec les associations et actrices et acteurs locaux, d'un programme d'animation à la place du Tunnel, dans l'édicule et à ses abords;
- réalisation d'une démarche exploratoire portant sur la qualité de vie de quartier aux Plaines-du-Loup;
- clarification de la place de l'animation socioculturelle dans la politique des quartiers au moyen du rapport-préavis 2025/01;
- conduite, en partenariat avec Unisanté, d'une recherche-action (jusqu'en juin 2026) intitulée «Restauration collective, durabilité et santé des enfants: comment combiner?»;
- mise en place d'une alerte automatique rappelant l'actualisation des inscriptions à l'accueil de jour, avec des résultats très positifs. La procédure d'attribution des places a par ailleurs été révisée pour la rentrée 2025, intégrant désormais l'accueil parascolaire.

## Principales activités 2025

### Domaine vie de quartier

Créé en 2024, le Domaine vie de quartier pilote la politique des quartiers et assure la gestion des prestations destinées aux églises et communautés reconnues. En partenariat avec la FASL et ses 17 lieux d'animation, ainsi qu'avec d'autres acteurs socioculturels et confessionnels, il soutient l'intégration sociale, la participation citoyenne et les projets locaux.

#### Budget participatif

Vingt-deux projets ont été soumis au vote de la population à l'été 2025, suscitant 18'630 votes. Treize projets ont été désignés lauréats et se sont partagé une enveloppe de CHF 200'000.–.

#### Fonds Vie de quartier

Complémentaire au Budget participatif, le Fonds Vie de quartier a été lancé afin de soutenir des projets de plus petite envergure portés par des associations lausannoises. Une commission d'attribution a évalué 17 projets. Huit projets ont été retenus et subventionnés à hauteur des montants sollicités, jusqu'à CHF 5'000.– par projet.

#### Caravane des quartiers

Deux Caravanes des quartiers ont eu lieu, une Sous-Gare et l'autre à Béthusy. Ces événements ont rassemblé plus d'un millier de personnes de tous âges et horizons, dans un esprit participatif, convivial et inclusif.

#### La vie de quartiers

L'équipe du domaine a été engagée sur de nombreux projets, en collaboration avec d'autres services de la Ville et avec les partenaires dans les quartiers. Elle a notamment contribué de manière importante au déploiement de la nouvelle politique des préaux.

#### Les Plaines-du-Loup

La construction de la Maison de la Louve, future Maison de quartier du Plateau de la Blécherette, a franchi des étapes clés avec les premiers aménagements intérieurs. La collaboration avec l'association Cabane des Bossons et l'implication de la population se sont renforcées.

## **Cultes et Temples**

Plusieurs travaux d'entretien courant ou de rénovation ont été réalisés en 2025, notamment en matière de sonorisation, d'étanchéité et d'éclairage, dans divers bâtiments: Bois-Gentil, Sévelin, Saint-François, Saint-Jacques, Saint-Marc, Montriond et Bellevaux.

## **Accueil vacances (DAV)**

Le Domaine accueil vacances (DAV) organise des prestations pour les enfants de Lausanne pendant 13 semaines de vacances scolaires, incluant des camps avec hébergement et des centres aérés. En partenariat avec la FASL et l'Espace des inventions, le DAV propose des activités complémentaires, telles que des accueils libres et des journées d'activités. Les familles sont informées de ces offres 2 fois par an via l'Agenda des vacances.

Le guichet du DAV, appelé Bureau d'accueil vacances, a répondu à environ 490 personnes, fournissant des informations et orientant vers les prestations existantes.

### **Centres à la montagne**

En 2025, les centres de la Barboleusaz, des Chevalleyres et du Planemard ont organisé 94 semaines de camps scolaires, accueillant 2'879 enfants, ainsi que 22 semaines de camps de vacances pour des enfants de 6 à 12 ans, réunissant 829 enfants. Une semaine supplémentaire a été proposée en octobre aux jeunes de 13 à 16 ans au Planemard.

Les centres fonctionnent avec des équipes professionnelles et proposent des repas labellisés «Fait Maison», conformes au plan de restauration collective durable (RCD).

### **Centres aérés (CA)**

Les centres aérés accueillent les enfants de 6 à 12 ans, avec certaines semaines ouvertes aux 4-5 ans. En 2025, l'offre a été proposée durant 12 des 14 semaines de vacances scolaires, représentant 91 offres réparties dans 16 APEMS sur le territoire lausannois.

Au total, 1'418 enfants ont été accueillis en centres aérés.

Au total, 5'126 enfants ont participé en 2025 aux prestations proposées par le DAV.

### **Passeport vacances**

Le DAV assure l'infrastructure administrative du Passeport vacances pour l'Association passeport vacances région lausannoise (APVRL). En 2025, la Ville de Lausanne a enregistré 705 ventes de passeports Traditionnel, soit 43% des 1'612 passeports vendus, malgré une baisse globale de 7% par rapport à 2024. La formule Farniente totalise 193 passeports vendus, représentant 31% des 614 passeports écoulés.

Au total, 174 organisatrices et organisateurs issus de 38 communes ont proposé 209 activités, dont 45 nouveautés, permettant à 2'226 enfants de 9 à 15 ans de découvrir une multitude d'activités. Le système sécurisé d'inscription en ligne, fortement amélioré depuis les dysfonctionnements de 2024, a permis des inscriptions simples et fluides.

## **Politique familiale – Réseau-L**

Le Domaine de la politique familiale regroupe le Bureau lausannois pour les familles (BLF), le Bureau d'information aux parents (BIP), ainsi que la gestion de la restauration collective pré- et parascolaire et de la Junior Team cuisine.

Le BLF facilite l'accès des familles aux services, activités et infrastructures de la Ville de Lausanne, soutient des projets visant à améliorer la qualité de vie des familles lausannoises, coordonne les acteurs publics et privés concernés et assure la production des éditions Grandir à Lausanne.

### **Famille en fête**

La Journée internationale des familles, célébrée le 25 mai 2025 sous le nom «Familles en fête» dans les jardins de Beaulieu, a réuni près de 1'500 personnes. Cet événement convivial a favorisé les échanges entre les familles et une vingtaine d'associations locales, grâce à une offre variée d'activités, dont des ateliers créatifs, des initiations sportives, un marché aux jouets, un vide-dressing pour enfants et une course de super-héros et super-héroïnes.

### **Appel à projets**

Dans le cadre de sa 9<sup>e</sup> édition, le BLF a attribué un montant total de CHF 20'000.– pour soutenir des initiatives en faveur des familles lausannoises. En tout, 25 projets ont été déposés et 6 d'entre eux ont été récompensés lors de la cérémonie de remise des prix du 8 décembre.

### **Grandir à Lausanne**

Diffusé 2 fois par an auprès des élèves de la ville et, selon les thématiques, des structures d'accueil préscolaires, le bulletin d'information de la direction EJQ est un outil clé pour les familles. En 2025, il a abordé notamment la transition école-métier, en valorisant les ressources d'orientation et le rôle des familles, puis la transformation des cours d'école en espaces plus verts, inclusifs et favorables au bien-être.

### **Plateforme familles**

La Plateforme familles permet au BLF de mobiliser ses partenaires institutionnels et associatifs autour de thématiques d'actualité. La rencontre d'automne a rencontré un vif succès, réunissant près de 100 participantes et participants lors d'une projection-débat sur les violences intrafamiliales, suivie d'une table ronde avec les réalisatrices du documentaire *L'invisible éléphant* et Philippe Bigler, directeur de Malley-Prairie.

### **Bureau d'information aux parents (BIP) – Réseau-L**

Le BIP assure la gestion de la liste d'attente centralisée (LAC) du Réseau-L pour l'accueil collectif (0–6 ans) et familial (0–12 ans), en lien avec les structures d'accueil et l'accueil en milieu familial (AMIFA). En 2025, il a également accueilli 565 parents pour le BDR. Malgré la baisse de la population lausannoise des 0–4 ans, l'activité reste en hausse, avec notamment 7'245 courriels traités (+17,5%) et 3'409 demandes de place, en légère augmentation par rapport à 2024. Depuis juillet, une alerte automatique rappelant l'actualisation des inscriptions a été mise en place avec des résultats très positifs. La procédure d'attribution des places a par ailleurs été revue pour la rentrée 2025, intégrant désormais l'accueil parascolaire.

### **Restauration collective – Réseau-L**

La restauration collective de la Ville gère plus de 8'000 repas quotidiens et soutient la politique de restauration collective durable (RCD). En 2025, un appel d'offres élargi aux structures municipales a concerné 90 sites, couvrant près de 5'000 repas et goûters par jour, marquant une évolution dans l'organisation avec les prestataires. La collaboration avec les équipes éducatives s'est renforcée, notamment par un projet pilote de rencontres avec les parents, appelé à s'étendre en 2026. Enfin, le BLF conduit avec Unisanté une recherche-action (jusqu'en juin 2026), intitulée «Restauration collective, durabilité et santé des enfants: comment combiner?», afin de mieux comprendre les réalités du terrain, tant pour le personnel encadrant que pour le personnel de cuisine, et de développer des outils concrets renforçant leur rôle auprès des enfants.

### **Junior Team**

La Junior Team de cuisinières et cuisiniers a célébré l'obtention du CFC de ses 2 apprenties et apprentis de 3<sup>e</sup> année. Toutefois, au vu des difficultés rencontrées, il a été décidé de geler le projet dans son état actuel à fin 2025, les conditions nécessaires à une formation optimale n'étant pas réunies malgré les efforts engagés. Les 4 apprenties et apprentis en cours de formation ainsi que les 2 aides de maison ont toutes et tous été relogés.

## Bureau de détermination des revenus (BDR) – Réseau-L

Le BDR détermine les revenus des ménages bénéficiant de prestations d'accueil de jour préscolaire, afin de définir les coûts à la charge des familles. En 2025, le BDR a traité environ 4'700 décomptes finaux et 1'500 estimations pour les prestations d'accueil de jour préscolaire. La consolidation des optimisations engagées en 2024 a permis de maintenir des délais de traitement performants et de simplifier les démarches pour les familles, tout en garantissant un processus fiable et transparent.

## Délégation à l'enfance

La Délégation à l'enfance a pour mission de renforcer la place des enfants dans la vie de la cité et de veiller à leur reconnaissance comme habitantes et habitants à part entière. Elle œuvre à une meilleure prise en compte de leurs besoins, expériences et points de vue dans les politiques publiques.

### Pousses Urbaines

Pousses Urbaines consacre sa dernière édition à la question «Les enfants sont-ils un bienfait pour la ville?». Les premiers ateliers ont eu lieu cet automne, impliquant 4 groupes d'enfants-journalistes. La restitution de cette démarche aura lieu le 6 mai 2026 sous la forme d'un mini-festival.

### Conseils des Enfants

2 nouveaux Conseils ont été mis en place, à la Sallaz avec la collaboration de L'Escale Des Voisins et à Boisy avec le Terrain d'Aventure de Pierrefleur. 7 Conseils sont actifs à Lausanne (Bossons – Plaines-du-Loup, Bellevaux, Chailly, Prélaz, La Sallaz, les Fiches Nord et Boisy). En 2025, 5 projets créatifs se sont concrétisés.

### Hissez Haut!

Plus de 100 enfants (issus d'un APEMS et, pour la 1<sup>re</sup> fois, d'un centre aéré) ont créé des drapeaux installés sur la place de la Navigation à Ouchy. Le projet s'est déroulé en 3 ateliers et s'est conclu par un vernissage festif où les enfants ont présenté leurs réalisations et partagé leurs impressions.

### Labellisation UNICEF «Lausanne Commune amie des enfants»

La labellisation UNICEF «Commune amie des enfants» vise à renforcer l'application de la Convention des droits de l'enfant. Portée par la Délégation à l'enfance et par un Groupe de référence composé de 18 personnes issues de 6 directions municipales, la labellisation arrivera à échéance en fin d'année 2026. Le processus de relabellisation sera lancé en 2026.

## Délégation à la jeunesse

La Délégation à la jeunesse met en œuvre la politique jeunesse de la Ville en favorisant la participation et l'intégration des jeunes de 13 à 25 ans. Elle soutient leurs projets, collabore avec les actrices et acteurs du secteur et veille à la transversalité des actions communales liées à la jeunesse.

Elle défend les intérêts des jeunes auprès des autorités et participe à de nombreux groupes de travail, commissions et instances consultatives.

### Fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes

Présidée par le Directeur EJQ, la Commission d'attribution du fonds de soutien a examiné 17 demandes émanant de collectifs de jeunes et accordé un soutien financier total de CHF 55'690.– à des projets sociaux, culturels ou sportifs.

Par ailleurs, 15 subventions ponctuelles ont été attribuées à des projets, événements ou associations pour un montant global de CHF 69'000.–.

### **Locaux de musique**

Actuellement, 21 locaux sont mis à disposition de jeunes musiciennes et musiciens amateurs, offrant à une quarantaine de groupes un espace pour leurs répétitions à la Blécherette, Pierrefleur, Croix-d'Ouchy, Sévelin et Rouvraie. Malgré une disponibilité restreinte des locaux, il est possible de répondre à une demande qui reste soutenue.

### **Conseil des jeunes (CDJ)**

La Délégation à la jeunesse a accompagné l'association du Conseil des jeunes de Lausanne (CDJ) dans ses activités et travaux, notamment lors des assemblées générales et au sein des commissions. Actif depuis 15 ans, le CDJ offre aux jeunes Lausannoises et Lausannois un espace d'échange, de participation et de développement de projets.

En 2025, le CDJ a notamment organisé le Gala des 18 ans, célébrant l'accès à la majorité, le 10 octobre au Théâtre de Beaulieu, réunissant plus de 600 invitées et invités. Il a également proposé de nombreuses sorties culturelles via la commission «Club Arts Vivants», a accompagné des enfants en situation de handicap lors du cortège de la Fête du bois et a collaboré avec plusieurs services de la Ville, dont le BLI et la Délégation aux seniors.

### **Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM)**

L'équipe des TSHM intervient auprès des jeunes de Lausanne dans l'espace public, en complémentarité aux actrices et acteurs du travail social. Un étudiant de la Haute école de travail social et de la santé (HETSL) a été accueilli pour une durée de 6 mois.

En complément à un accompagnement personnalisé, gratuit et confidentiel, l'équipe a proposé aux jeunes de s'impliquer dans divers projets, notamment des séjours de rupture dont un chantier participatif ainsi que des petits jobs lors des Garden Parties.

Un projet pilote a démarré dans les quartiers du nord de Lausanne, permettant de garantir une présence accrue sur le terrain et de tisser des liens plus solides avec les actrices et acteurs de quartier.

### **Permanence Jeunes Borde (PJB)**

Située au cœur du quartier de la Borde, la PJB propose aux jeunes un espace de rencontre, d'activités et d'échanges. En complément aux centres aérés et à l'accompagnement social, plusieurs sorties ont été organisées, dont un camp de ski et une visite culturelle à Marseille.

A la suite du décès d'un jeune du quartier, l'équipe s'est mobilisée afin d'assurer une présence renforcée, offrant écoute, veille et accompagnement aux jeunes concernés.

### **Médiateur sportif**

Le médiateur sportif a soutenu la création d'une association de basketball portée par des jeunes neurodivergents et accompagné les clubs d'aviron lausannois dans l'élaboration d'une charte éthique commune. Par ailleurs, le soutien aux sports urbains et le développement de salles de sport en accès libre se sont poursuivis dans plusieurs quartiers, dont une salle entièrement dédiée au football féminin.

### **Ilot du Tunnel**

Après 11 ans d'occupation par la galerie Tunnel Tunnel, l'ancien édicule des TL a changé d'affectation. Depuis mars, QJF assure la gestion de ce bâtiment. À l'issue de travaux de rafraîchissement, son exploitation a été confiée à l'association des habitantes et habitants ainsi que des usagères et usagers du quartier Riponne-Tunnel, avec pour mandat d'animer le lieu dans un esprit d'ouverture à la population et de collaboration avec les commerces.

Rebaptisé La Gare Routière, l'édicule a accueilli tout au long de l'année des animations gratuites destinées à la population du quartier et des environs.

## Infrastructures et bâtiments

Les opérations de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux se sont poursuivies tout au long de l'année, y compris pour les lieux de culte. Elles ont porté sur les contrôles et révisions techniques, la surveillance des toitures, le traitement des situations urgentes ainsi que diverses interventions visant à améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine bâti.

## Administration – planification – projets

### Prévention

Des actions de sensibilisation ont été menées dans le cadre de la campagne de sensibilisation «Après l'école, on fait quoi?» afin de diminuer le stress généré par la période de fin d'école obligatoire.

### Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises et Fête du jeu

Les ludothèques lausannoises ont poursuivi le renouvellement de leurs collections et la formation des bénévoles, dans un contexte de fréquentation en hausse. L'événement «Lausanne joue» a rassemblé plus de 2'200 participantes et participants en février 2025. Le projet de transformation du Temple de la Croix d'Ouchy en espace d'accueil de jour combiné avec une ludothèque progresse conformément au calendrier, pour une ouverture prévue au printemps 2027.

### Formation professionnelle

Les actions en faveur de la transition école-métier ont été renforcées, grâce à des collaborations accrues avec les partenaires institutionnels, à la pérennisation des places LIFT, à la participation à des événements dédiés aux métiers et aux formations et au déploiement de la campagne «Après l'école, on fait quoi?». Dans le cadre de cette campagne, des actions ont été menées dans les 7 établissements primaires et secondaires (EPS) lausannois. Au total, plus de 4'000 élèves et 4'200 parents ont été touchés. La création d'un poste de responsable de la transition école-métier renforce l'ancrage communal de cette politique.

### Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

En 2025, le Fonds a examiné 24 demandes et accordé 8 aides financières pour un montant total de CHF 15'800.–, afin de soutenir les jeunes dans la prise en charge de frais liés à leur formation.

## Service de la petite enfance (SPE)

### Principales missions du service

- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité;
- proposer et développer la politique d'accueil de jour de l'enfance préscolaire du Réseau-L et la coordination avec le Service des écoles et du parascolaire (SEP) de l'accueil des 1P et 2P;
- assurer la conduite et la coordination avec le SEP du pool de remplacement pour l'accueil de jour interne aux structures de la ville;
- participer à la conduite du Réseau-L et veiller à sa direction et au contrôle des prestations sur le plan opérationnel;
- gérer les 18 centres de vie infantine (CVE) municipaux et un espace récréatif;
- accompagner les institutions pour l'enfance (IPE) et les jardins d'enfants du Réseau-L;

- assumer la gestion du régime d'autorisation et de surveillance de l'accueil en milieu familial (AMIFA);
- développer des places d'accueil en lien avec le programme de législature (PL).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
CVE Ancien-Stand	29.12	29.31	29.12	28.78
CVE Bellevaux	24.10	24.44	24.35	24.59
CVE Bergières	35.41	36.01	35.66	33.26
CVE Borde	18.25	18.06	19.25	18.56
CVE Bourdonnette	28.43	28.14	29.63	31.29
CVE Cité	29.20	32.55	30.30	30.25
CVE Colline	8.35	8.40	9.40	9.35
CVE des Diablerets	10.75	11.00	11.70	13.05
CVE Grancy	11.35	10.73	23.20	18.60
CVE Grangette	27.28	27.09	27.48	27.72
CVE Jardins de Prélaz	24.55	23.20	24.70	23.30
CVE la Maille	20.50	9.95	20.50	12.50
CVE Montchoisi	12.00	–	12.00	–
CVE Montelly	31.19	30.19	31.19	29.69
CVE Montoie	15.40	14.91	15.40	12.70
CVE Petit-Vennes	12.80	11.00	13.20	14.00
CVE Plaines du Loup	19.55	15.85	18.70	17.95
CVE Sallaz	7.05	6.85	7.05	7.70
CVE Valency	24.03	23.42	24.93	24.63
ER Grenette	4.52	3.29	4.72	3.99
Pool B	–	–	23.25	14.25
Préscolaire – Chauderon	25.22	8.20	19.92	10.50
SPE Chauderon	44.82	17.02	39.72	18.30
<b>Total service</b>	<b>463.87</b>	<b>389.61</b>	<b>495.37</b>	<b>424.95</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>31.50</b>

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
CVE Ancien-Stand	38	29.31	37	28.78
CVE Bellevaux	33	24.44	33	24.59
CVE Bergières	52	36.01	45	33.26
CVE Borde	26	18.06	27	18.56
CVE Bourdonnette	37	28.14	42	31.29
CVE Cité	44	32.55	40	30.25
CVE Colline	12	8.40	12	9.35
CVE des Diablerets	16	11.00	20	13.05
CVE Grancy	14	10.73	24	18.60
CVE Grangette	39	27.09	40	27.72
CVE Jardins de Prélaz	34	23.20	34	23.30
CVE la Maille	13	9.95	17	12.50
CVE Montchoisi	–	–	–	–
CVE Montelly	40	30.19	39	29.69
CVE Montoie	23	14.91	20	12.70

CVE Petit-Vennes	18	11.00	22	14.00
CVE Plaines du Loup	20	15.85	24	17.95
CVE Sallaz	10	6.85	11	7.70
CVE Valency	31	23.42	32	24.63
ER Grenette	7	3.29	10	3.99
Pool B	-	-	18	14.25
Préscolaire - Chauderon	11	8.20	14	10.50
SPE Chauderon	20	17.02	22	18.30
<b>Total service</b>	<b>538</b>	<b>389.61</b>	<b>583</b>	<b>424.95</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
CVE Ancien-Stand	3	3
CVE Bellevaux	3	4
CVE Bergières	4	5
CVE Borde	4	5
CVE Bourdonnette	4	2
CVE Cité	3	3
CVE Colline	1	-
CVE des Diablerets	2	2
CVE Grancy	2	2
CVE Grangette	3	1
CVE Jardins de Prélaz	3	4
CVE la Maille	1	2
CVE Montelly	3	4
CVE Montoie	1	2
CVE Petit-Vennes	2	1
CVE Plaines du Loup	*2	2
CVE Sallaz	2	1
CVE Valency	2	3
ER Grenette	2	-
<b>Total service</b>	<b>47</b>	<b>46</b>

\* dont 1 stagiaire ASE

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	1
<b>Total service</b>	<b>82</b>	<b>110</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	49
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	12
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	3
Licenciement fin droit trait. 24 mois	6
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	-
Licenciement reconversion externe	1
<b>Total service</b>	<b>79</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé.e.s à l'heure	205	29.85	195	24.32
Auxiliaires mensualisé.e.s	57	19.90	71	26.11
Auxiliaires payé.e.s au forfait	3	*	7	*
<b>Total service</b>	<b>265</b>	<b>49.75</b>	<b>273</b>	<b>50.44</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

- création du poste de responsable de domaine RH;
- reprise du pool de remplacement de l'accueil de jour pour les structures de la Ville;
- ouverture de l'IPE Ma crèche sous les étoiles et de l'extension du CVE de Grancy;
- inaugurations du CVE Valency et du CVE de la Cité après travaux;
- mois d'activité autour de l'accueil préscolaire à l'Esplanade du Flon: quinzaine de l'accueil de jour familial en collaboration avec le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) – semaine Dans la tête d'une éducatrice – inclusion, retour d'expérience du Brésil (avec l'association du CVE des Collonges) – atelier de sensibilisation pour le personnel au Mois de fierté;
- jubilés 20 ans du CVE Jardins de Prélaz, 20 ans du CVE de la Cité, 10 ans du CVE des Diablerets pour les structures communales. 20 ans du CVE de Chailly et 20 ans du CVE de la Forêt (IPE subventionnées rattachées à la Fondation La Pouponnière et l'Abri);
- mise en place d'un projet pilote de Café parents de 2 mois (septembre–octobre) à l'Espace récréatif de la Grenette;
- lancement du projet Culture des tout-petits dans sa première version.

## Principales activités 2025

### Domaine Support

#### Infrastructures

Diverses interventions ont été réalisées dans les locaux préscolaires gérés par le SPE:

- création de nouveaux bureaux à Agassiz 5 et réorganisation des locaux communs (salles de réunion et cafétéria);
- dans le cadre de la rénovation de la Vallée de la Jeunesse, transfert de la Maison de l'enfance dans le bâtiment réaménagé des Télégraphes au Flon;
- transformations internes au CVE de l'Ancien Stand, avec déplacement de la nurserie afin de poursuivre l'exploitation des 114 places durant les travaux de rénovation énergétique du quartier;
- reprise et rénovation des locaux libérés par une garderie privée à l'avenue Tissot 3, permettant l'extension du CVE de Grancy – création de 34 places;
- démarrage du chantier de transformation d'un bâtiment, en vue de la création d'une garderie de 69 places à Montchoisi 35;
- rénovation intérieure du CVE de Montelly dans l'attente de la rénovation du bâtiment, installation d'une détection incendie centralisée;
- transformation des locaux du Rôtillon 4 dans le cadre du transfert des écoliers de Piccolo Mondo;
- participation au lancement de la commission d'étude COMET du CVE des Bergières pour une réalisation annoncée pour 2030;

- suivi des dossiers de rénovation/transformation en préparation Clos-de-Bulle, Clochette, Madeleine, Sous-Bois;
- réaménagement de la nurserie du CVE de la Grangette selon les normes du SCAJE;
- construction d'une terrasse de nurserie conforme aux règles du patrimoine au CVE de la Cité;
- travaux pour la mise aux normes ECA aux CVE de Bellevaux et de Petit-Vennes;
- poursuite des travaux au CVE de Valency, car plusieurs problèmes sont encore ouverts, dont la géothermie.

### **Santé et sécurité**

Le SPE poursuit sa stratégie en matière de prévention en santé et sécurité, tant pour les usagers et usagers que pour le personnel. Un local d'allaitement a été aménagé à Agassiz 5 et la révision des plans d'évacuation incendie des CVE a été réalisée à 70%, en collaboration avec le DSST.

La participation du service à la démarche d'identification des dangers professionnels a permis de mieux cibler les besoins du personnel d'intendance. Enfin, le SPE a rejoint le GT Sécurité alimentaire lancé par EJJQ.

### **Développement durable**

Un dispositif d'élimination des documents confidentiels a été mis en place à Agassiz 5.

### **Finances**

L'entrée en vigueur de la nouvelle directive Abaclick a nécessité un accompagnement auprès des structures d'accueil de jour, en collaboration avec la comptabilité de direction. Un report de 6 mois a permis la réalisation des adaptations, permettant le bon fonctionnement des structures d'accueil de jour tout en respectant le nouveau cadre établi. Dans un esprit d'économie circulaire, la question des achats de proximité et de seconde main a nécessité une attention particulière.

D'autres actions ont aussi pris place:

- le service a accompagné l'ouverture de «Ma Crèche sous les Etoiles» (61 places) et l'ouverture de la Garderie «Le Petit Monde» EVAM (projet suspendu pour raison budgétaire);
- une convention a été établie pour mise à disposition de locaux à l'Association «I work U play», active dans le domaine de la conciliation vie privée – vie professionnelle;
- une nouvelle convention de mise à disposition de locaux pour la Fatière des Réseaux d'Accueil de Jour des Enfants (FRAJE) favorise les interactions du Réseau-L avec la faitière cantonale;
- la formation et l'organisation de suppléance du personnel détenant la fonction de Visa métier ABACUS a amélioré le suivi des factures fournisseurs au sein des structures d'accueil;
- le processus de facturation des prestations d'aide à l'intégration dans les lieux collectifs d'accueil de jour (AILA), qui sont en très forte augmentation, a été formalisé en intégrant les directives de l'OSPES;
- le SPE a participé à une analyse des besoins et des prestations internes et externes concernant la fourniture de repas dans les structures d'accueil EJJQ.

## **Administration et numérique**

### **Intégration numérique pour le personnel éducatif**

L'ensemble du personnel éducatif des centres de vie infantine municipaux bénéficie désormais de licences informatiques et d'accès à un espace de travail numérique propre. Cet investissement sécurise le traitement des dossiers et facilite l'accès aux ressources collaboratives et permet de traiter des situations d'enfants dans un environnement sécurisé.

### **Registre des activités de traitement des données**

L'inventaire des traitements des données du service a été réalisé en collaboration avec la juriste responsable de la protection des données du SOI. Conformément à l'art. 19 de la loi sur la protection des données personnelles, l'ensemble des fiches a été déclaré et inscrit au registre public de l'Autorité de protection des données et de droit à l'information (APDI).

### **ERP (Entreprise resources planning)**

Un analyste d'affaires a cartographié les capacités métier pour définir les bases et les orientations du futur ERP collaboratif du Réseau-L. La pertinence de démarrer avec la mise en œuvre d'un *portail parent* a rapidement été mise en évidence.

En parallèle, un état des lieux des ressources et besoins informatiques a permis de planifier la modernisation des outils des IPE en cohérence avec les futurs projets du Réseau-L.

## **Domaine Ressources humaines**

La Ville de Lausanne prévoit la possibilité de créer un poste de chef de domaine RH dans le cas où les services atteignent un seuil critique en volumétrie. La création de ce poste stratégique en 2025 au sein du SPE, service parmi les trois plus grands de la Ville, impose une restructuration RH programmée jusqu'à fin 2026. Le domaine RH poursuit son expansion avec la mise au concours d'un nouveau poste de conseil RH afin d'absorber le transfert du Pool B au sein du service.

Le SPE s'est lancé dans la mise en œuvre d'un outil de gestion des temps, en étroite collaboration avec le Service des écoles et du parascolaire (SEP), sur les années 2026 et 2027. Les enjeux majeurs de ce projet sont notamment la volumétrie ainsi que les particularités liées au temps de travail des équipes éducatives, divisé entre le temps en présence des enfants et le temps hors présence des enfants. Les horaires coupés ainsi que l'annualisation du temps de travail constituent également un point d'attention.

## **Domaine Accueil petite enfance**

### **Référente enfants, famille et pédagogie**

L'année 2025 a vu l'arrivée au 1<sup>er</sup> août de la 1<sup>re</sup> référente enfants famille et pédagogie, une 2<sup>e</sup> personne débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2026. La création de ces postes à temps partiel permet d'avoir des personnes sur le terrain en soutien aux directions d'institutions sur les questions liées aux enfants, leurs familles et les concepts pédagogiques. Le Pool B y est rattaché hiérarchiquement.

### **Pool B**

Sur décision du Copil stratégique, le SPE a repris dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025 le pilotage et la gestion du Pool B en étroite collaboration avec le SEP. Le projet pilote entre dans une phase d'affinement qui s'étendra sur toute l'année 2026, portant spécifiquement sur la définition des secteurs d'intervention et l'harmonisation des conditions de travail. Pour faire face à la complexité de la gestion quotidienne, l'équipe de coordination, responsable de l'affectation des missions, a été temporairement augmentée. La montée en puissance du dispositif se poursuit via le recrutement de nouveaux poolistes sur les EPT actuellement vacants.

### **Accueil en milieu familial (AMIFA)**

L'année a été consacrée à la poursuite de la restructuration de l'AMIFA. Les coordinatrices ont œuvré en étroite collaboration avec le personnel du CVAJ pour maintenir un partenariat de travail efficient et de qualité. Le second semestre a été dédié à la préparation de la reprise en interne de la gestion des contrats de placement et du suivi des débiteurs, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Une secrétaire a été recrutée et a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre pour accompagner cette nouvelle charge de travail. L'activité d'accueil est directement impactée par une diminution du nombre d'enfants disponibles pour placement, rendant la tâche des coordinatrices plus

complexe. La faible demande exprimée par la liste d'attente dans certains quartiers a mené au refus de nouvelles candidatures d'accueillantes en milieu familial. Un projet de collaboration renforcée entre les accueillantes et les IPE (en partenariat avec le CVAJ) est à l'étude.

### **Cellule socio-éducative**

Le travail de la cellule socio-éducative est resté très soutenu en raison de nombreuses et constantes demandes. L'intervenante dans le domaine famille a intégré un groupe de travail avec des personnes du Canton, pour réfléchir à un dispositif de repérage et de soutien dans le cas d'abus et de maltraitance. Elle a été beaucoup sollicitée pour soutenir les directions d'institutions sur la thématique de la maltraitance.

La 2<sup>e</sup> intervenante travaille en étroite collaboration avec la coordinatrice à l'inclusion sur une réorganisation des tâches auprès des enfants et des familles. Elle est beaucoup sollicitée pour un soutien de supervision en individuel et ou équipe.

### **Inclusion**

En 2025, la coordinatrice à l'inclusion a fait face à une forte augmentation des demandes d'intervention. Reconnue pour la qualité de son travail, elle soutient les directions d'institutions dans leurs projets d'inclusion. Elle participe activement à la coordination cantonale et collabore étroitement avec son homologue du SEP, ainsi qu'avec la cellule socio-éducative pour réorganiser les tâches et les missions auprès des enfants et de leurs familles.

### **IPE Municipaux**

Certains des IPE fonctionnent à flux tendu sur la gestion du personnel éducatif depuis plusieurs années. En effet, le recrutement reste problématique avec un manque récurrent de candidates et candidats. Les directions se retrouvent fréquemment sous tension pour trouver des remplaçantes ou remplaçants, malgré la création du Pool B. Certaines institutions – selon les quartiers – se retrouvent avec des places vacantes, ce qui est une nouveauté. Les directions travaillent au plus près de la liste d'attente centralisée (LAC) pour proposer une place aux familles. Toutefois, les places vacantes ne permettent pas de réduire le personnel éducatif, car il faut répondre aux normes cantonales d'encadrement. Divers ajustements administratifs ont été demandés aux directions, avec de nouveaux processus et la consolidation de ceux entrés en vigueur auparavant.

### **Jardin d'enfants (JE)**

19 jardins d'enfants (JE) pour un total de 218 places accueillent à temps d'ouverture restreint des enfants dès 2<sup>1/2</sup> ans. 9 JE de quartier sont exploités par des comités de parents bénévoles. Le renouvellement des membres est parfois problématique et le fort recours à la prestation JE par des enfants à besoins spécifiques fragilise ces structures. Le JE des Galopins a été municipalisé en septembre 2025 par un rattachement au CVE des Plaines-du-Loup, permettant ainsi de maintenir la prestation tout en créant une synergie entre l'accueil à la journée et à la demi-journée.

## **Réseau-L**

### **Culture des tout-petits**

En 2025, le service a pu mettre sur pied un appel à projets sur invitation afin de proposer une brochure «Offres culturelles» à destination des enfants âgés de 0 à 4 ans, fréquentant les lieux d'accueils du Réseau-L. Grâce au concours d'un jury interservices, 3 partenaires culturels ont été retenus en plus de la proposition historique du Petit Théâtre. Les offres proposées se déroulent sur 9 dates, en dehors des places au Petit Théâtre, et ont toutes été complètes en quelques jours.

Le travail avec les 3 musées de la Ville de Lausanne apporte aussi aux enfants un éveil esthétique, qu'ils peuvent prolonger ensuite avec le personnel éducatif.

### Mois des fiertés

Lors du Mois des fiertés, en juin, le service a élaboré avec la médiation culturelle de Bibliomédia, 3 ateliers découvertes de la mallette pédagogique des familles Arc-en-ciel.

Ces ateliers étaient ouverts au personnel éducatif du Réseau-L pour réfléchir à comment bien accueillir les familles fréquentant les lieux d'accueils préscolaire du Réseau-L, au plus près de leurs besoins. Ces ateliers ont aussi permis de pouvoir parler librement des questions de genre. La mallette peut être louée à Bibliomédia.

En septembre, le coordinateur de la Ville de Nyon a donné une conférence « Instauration d'une culture inclusive en accueil collectif de jour » qui abordait la thématique LGBTQI+ et les questions liées au racisme. La conférence a rencontré un large succès.

### Pilotage du Réseau-L

Dans le cadre de l'adaptation de son développement, le Réseau-L a créé un poste spécifique de répondante opérationnelle du Réseau-L. Il vise à soutenir et renforcer les missions transverses du Réseau-L, notamment sur les questions financières et administratives.

### Taux d'occupation entre janvier à décembre 2025

Total taux d'occupation sur 11 mois sans le mois le plus bas. Places offertes au 1<sup>er</sup> octobre 2025.

#### Catégorie A – Centre de vie infantine municipaux

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées (au 01.10.2025)		
		Préscolaire	Jardin d'enfants	Total
CVE de Bellevaux	80.92%	44	12	56
CVE de Grancy*	73.69%	47	–	47
CVE de la Borde	83.98%	44	10	54
CVE de la Bourdonnette	91.48%	71	15	86
CVE de la Cité*	85.66%	61	–	61
CVE de la Colline	78.75%	27	–	27
CVE de la Grangette	93.24%	54	10	64
CVE de la Sallaz	76.00%	22	4	26
CVE de l'Ancien-Stand	80.09%	66	–	66
CVE de Montelly	82.72%	74	–	74
CVE de Montoie	83.83%	34	–	34
CVE de Petit-Vennes	89.40%	44	–	44
CVE de Valency*	73.79%	73	–	73
CVE des Bergières	78.00%	76	–	76
CVE des Diablerets	87.86%	34	–	34
CVE des Jardins de Prélaz	92.07%	44	–	44
CVE Plaines-du-Loup*	88.78%	49	15	64
CVE de la Maille*	54.00%	44	–	44
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>*84.49%</b>	<b>908</b>	<b>66</b>	<b>974</b>

#### Catégorie B – Garderie et centres de vie infantine de quartier, privées conventionnées

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
		Préscolaire	Jardin d'enfants	Total
Centre de la Petite Enfance	87.93%	96	20	116
Chenille	89.83%	50	–	50
Clos-de-Bulle*	70.72%	61	–	61
Collonges	80.65%	51	–	51
Crèche de Bérée	86.22%	44	–	44
Crèche sous les étoiles*	19.58%	61	–	61
CVE de Cour	89.39%	44	–	44
CVE de la Madeleine	91.51%	44	–	44
CVE d'Entre-Bois	89.94%	43	–	43
Les Koalas	72.96%	22	–	22
Maillefer	90.48%	27	–	27
Malley-Prairie	86.01%	69	–	69

MiniWatts	70.36%	44	-	44
Planète Bleue	83.21%	21	-	21
Servan**	78.73%	57	-	57
Tournesols	89.26%	29	-	29
Zig Zag Zoug	86.97%	44	14	58
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>*85.30%</b>	<b>807</b>	<b>34</b>	<b>841</b>

### Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprise en partenariat privées conventionnées

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
		Pré-scolaire	Jardin d'enfants	Total
Béthanie	93.82%	22	-	22
Bois-Gentil	94.60%	22	-	22
Crèche de Montchoisi	94.56%	22	-	22
Crèche du Centenaire	69.39%	34	-	34
Croq'cinelle	80.28%	44	-	44
Croquignole	80.77%	37	-	37
CVE de Beaumont I	83.75%	72	-	72
CVE de Beaumont II	89.32%	60	-	60
CVE La Forêt	87.23%	39	-	39
CVE Les Falaises	90.48%	39	-	39
Espace Enfance Vinet	83.71%	37	-	37
Garderie de Sébeillon	78.25%	44	-	44
Grattapaille	78.47%	66	-	66
IPE de Marterey	91.87%	41	-	41
La Case	87.53%	98	-	98
Mandarine	78.78%	19	-	19
Piccolo Mondo	84.98%	44	-	44
Polychinelle	81.07%	149	-	149
Pouponnière Chailly	89.01%	88	-	88
Primavera*	85.10%	39	-	39
Tivoli	77.36%	44	-	44
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>84.78%</b>	<b>1'060</b>	<b>0</b>	<b>1'060</b>

### Catégorie D – Garderies et crèches privées conventionnées en partenariat avec l'Etat de Vaud

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
		Pré-scolaire	Jardin d'enfants	Total
CVE Carambole	76.90%	56	-	56
CVE La Fourmi	84.31%	76	-	76
Fondation Myosotis Pomme d'Happy	97.88%	12	-	12
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>86.36%</b>	<b>144</b>	<b>0</b>	<b>144</b>

Total moyenne et nombre de places pour le SPE	Nombre de places offertes et financées		
	Pré-scolaire	Jardin d'enfants	Total
<b>Total moyenne et places offertes SPE</b>	<b>2'919</b>	<b>100</b>	<b>3'019</b>

\* taux sans les IPE qui ont ouvert ou ont été en phase d'agrandissement dans les 2 ans  
 \*\* taux sans l'IPE qui a été en travaux (limitation du nombre de place durant les travaux)

# Service des écoles et du parascolaire (SEP)

## Principales missions du service

- assurer l'organisation générale de l'école obligatoire et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires;
- assurer l'organisation générale et la planification de l'accueil parascolaire, mettre en œuvre la journée continue de l'écolier, pour les élèves de la 1P à la 11S (APEMS, accueil parascolaire 7–8P, réfectoires) et assurer les devoirs accompagnés pour la scolarité obligatoire;
- assurer l'information aux parents au sujet de la scolarité à Lausanne et mettre en place un guichet centralisé destiné à les accueillir, les conseiller et les orienter;
- gérer les inscriptions à l'école, aux prestations parascolaires et aux devoirs accompagnés, les bases de données des enfants/élèves, la facturation des prestations aux parents et aux communes partenaires, les transferts entre communes, etc.;
- mettre à disposition les infrastructures scolaires nécessaires pour la scolarité obligatoire et l'accueil parascolaire et en assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation;
- assurer le soutien administratif et organisationnel des établissements scolaires: engager et gérer le personnel administratif et des bibliothécaires scolaires, assurer la gestion fiduciaire et la gestion informatique;
- assurer l'organisation, la chancellerie et le soutien logistique du Conseil d'établissement et des Commissions d'établissements, soutenir les Conseils des élèves;
- mettre en place une politique coordonnée et équitable des camps et sorties scolaires pour l'ensemble des classes lausannoises;
- organiser les activités périscolaires: manifestations et fêtes scolaires, appuyer les activités pédagogiques, gérer les fermes pédagogiques;
- coordonner la politique relative aux préaux scolaires, en termes de statuts et d'usages durant et hors périodes d'enseignement, et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école;
- gérer l'attribution des bons pour les transports scolaires (abonnements tl);
- contribuer aux projets de prévention et collaborer à la gestion de prestations destinées à soutenir la scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers: Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), Appart' (Maison des jeunes), soutien scolaire (Centre vaudois d'aide à la jeunesse);
- participer à la coordination régionale des directions d'établissements lausannois (CRL).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	34.91	29.85	33.82	29.95
Administration SEP	64.40	48.86	81.53	49.77
APEMS Beaulieu/Prélaz	72.60	73.04	79.53	77.40
APEMS Entrebois/Pierrefleur	73.34	70.37	86.76	81.49
APEMS Mon-Repos/Floral	109.59	101.78	117.66	114.54

APEMS Sallaz/Coteau Fleuri	87.40	85.85	99.86	92.64
Conciergeries	116.20	115.59	116.34	114.80
<b>Total service</b>	<b>558.44</b>	<b>525.34</b>	<b>615.51</b>	<b>560.59</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>57.07</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Administration établis. scol.	40	29.85	39	29.95
Administration SEP	64	48.86	65	49.77
APEMS Beaulieu/Prélaz	146	73.04	142	77.40
APEMS Entrebois/Pierrefleur	125	70.37	137	81.49
APEMS Mon-Repos/Floréal	181	101.78	194	114.54
APEMS Sallaz/Coteau Fleuri	146	85.85	151	92.64
Conciergeries	187	115.59	185	114.80
<b>Total service</b>	<b>889</b>	<b>525.34</b>	<b>913</b>	<b>560.59</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	1	3
APEMS Entrebois/Pierrefleur	3	2
APEMS Mon-Repos/Floréal	2	2
APEMS Sallaz/Coteau Fleuri	4	5
Conciergeries	5	4
<b>Total service</b>	<b>15</b>	<b>16</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	116	138
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	3
<b>Total service</b>	<b>117</b>	<b>141</b>

### Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	6
Convention de départ	2
Décès	2
Démission	54
Départ à la retraite	21
Fin de contrat	9
Licenciement juste motif ordinaire	5
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	4
Licenciement fin droit trait. 24 mois	13
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>116</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	620	32.51	602	33.84
Auxiliaires mensualisé·e·s	40	10.73	73	17.46
Auxiliaires payé·e·s au forfait	28	*	31	*
<b>Total service</b>	<b>688</b>	<b>43.24</b>	<b>706</b>	<b>51.30</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

2025 s'inscrit dans la continuité du programme de législature: création de places et consolidation de l'accueil parascolaire, poursuite de la stratégie de mise aux normes, de rénovation et d'assainissement des bâtiments scolaires et parascolaires et développement d'avant-projets pour plusieurs nouvelles écoles ont occupé les équipes. Une fête scolaire a fait son retour à Sauvabelin. Sur les plans RH et administratif, plusieurs processus ont été optimisés.

## Principales activités 2025

### Organisation des établissements scolaires et des classes à la rentrée 2025

Cette année, 14'907 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises. Elles et ils sont répartis dans 786 classes.

### Répartition des élèves 1–6P et classes spéciales (situation à novembre 2025)

Établissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC	MO	CRPS1–6	CRPS3–6	Total
Beaulieu	139	151	153	144	144	136	8	–	–	–	875
Coteau-Fleuri	146	139	159	159	158	156	7	–	18	–	942
Entre-Bois	122	134	129	153	123	128	8	–	–	–	797
Floréal	197	207	197	216	180	185	7	–	–	–	1'189
La Sallaz	190	185	193	192	202	214	–	–	–	–	1'176
Mon-Repos	182	191	176	174	197	176	22	–	–	–	1'118
Pierrefleur	142	172	167	173	159	124	9	–	–	–	946
Prélaz	152	149	143	172	118	138	10	10	–	27	919
<b>Totaux</b>	<b>1'270</b>	<b>1'328</b>	<b>1'317</b>	<b>1'383</b>	<b>1'281</b>	<b>1'257</b>	<b>71</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>7'962</b>

### Répartition des élèves 7P–11S et classes spéciales (situation novembre 2025)

Établissement	7P		9		10		11		RAC1	ACC	MO	OESS	Total	
	7P	8P	9VG	9VP	10VG	10VP	11VG	11VP	RAC2	CERT	7–11	7–11		7–11
Belvédère	168	175	105	71	105	66	114	68	106	–	84	24	–	1086
Bergières	197	205	103	80	94	90	105	78	–	–	32	7	–	991
Béthusy	179	188	80	106	98	106	99	115	–	14	75	–	–	1'060
CF Ramuz	125	187	95	53	86	55	111	45	39	–	19	–	–	815
l.-de-Montolieu	190	244	103	66	125	65	100	68	–	–	23	–	9	993
Elysée	183	173	62	103	79	93	63	114	39	–	53	–	18	980
Villamont	183	191	100	101	92	108	86	118	–	–	41	–	–	1'020
<b>Total</b>	<b>1'225</b>	<b>1'363</b>	<b>648</b>	<b>580</b>	<b>679</b>	<b>583</b>	<b>678</b>	<b>606</b>	<b>184</b>	<b>14</b>	<b>327</b>	<b>31</b>	<b>27</b>	<b>6'945</b>

**Classes régulières**

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
1-2P	2584	136	19.0
3P	1046	54	19.4
2-3P	1106	56	19.8
4P	37	2	18.5
1-4P	525	27	19.4
3-4P	1249	67	18.6
5P	1224	63	19.4
6P	65	3	21.7
5-6P	1225	65	18.8
7P	1363	66	20.7
8P	648	33	19.6
9VG	679	35	19.4
9VP	583	27	21.6
10VG	678	34	19.9
10VP	606	27	22.4
11VG	575	26	22.1
11VP	597	27	22.1
<b>Total</b>	<b>14'198</b>	<b>723</b>	

**Classes spéciales**

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
RAC 1	145	7	20.7
RAC 2	39	2	19.5
CERT	14	1	14.0
ACC 5-6	71	9	7.9
ACC 7-8	104	11	9.5
ACC S	223	21	10.6
MO 3-6	41	4	10.3
MO 7-11	18	2	9.0
CRPS 1-6	27	3	9.0
CRPS 3-6	18	2	9.0
CRPS 7-8	9	1	9.0
CRPS 9-11	9	1	9.0
<b>Total</b>	<b>709</b>	<b>63</b>	

**Légende**

ACC	classe d'accueil primaire/secondaire
CERT	classe certificative (12 <sup>e</sup> année)
MO	classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaires de pédagogie spécialisée)
CRPS	classe régionale de pédagogie spécialisée spécialisée
RAC	classe de raccordement (12 <sup>e</sup> année)
VG	voie générale
VP	voie pré-gymnasiale

**Infrastructures et bâtiments****Constructions, agrandissements, projets en lien avec les nouveaux quartiers**

De nouvelles études et projets ont été engagés afin d'accompagner la croissance démographique et répondre aux besoins scolaires et parascolaires dans les quartiers en cours de densification:

- développement de la phase d'avant-projet pour la 1<sup>re</sup> des 2 constructions scolaires prévues aux Prés-de-Vidy (école des Jardins de Vidy). Cette étape permettra la mise à disposition de 18 salles de classe primaires, d'un accueil parascolaire et de 2 salles de gymnastique;
- développement de la phase d'avant-projet pour le 2<sup>e</sup> des 4 bâtiments scolaires prévus aux Plaines-du-Loup (école du Vélodrome). Cette étape permettra la mise à disposition de 33 salles de classe secondaires, d'un accueil parascolaire et de 3 salles de gymnastique;
- développement de la phase d'avant-projet pour l'extension du collège de la Sallaz, permettant l'implantation de 5 salles de classe, d'un accueil parascolaire de 84 places ainsi que d'une salle de rythmique polyvalente;
- organisation d'un concours d'architecture et publication des lauréats pour le site de Béthusy, en vue de l'implantation de 2 nouvelles salles de gymnastique, d'un accueil parascolaire de 90 places ainsi que d'une bibliothèque d'établissement.

Parallèlement, 3 procédures de sélection de mandataires et de projets ont également été engagées afin de:

- procéder à la rénovation et à l'assainissement complets du collège de Montriond, ainsi qu'à l'implantation d'un nouveau pavillon destiné à l'accueil parascolaire;
- définir l'implantation de 30 nouvelles salles de classe et de 2 salles de gymnastique sur le site de Grand-Vennes;
- décharger les sites de l'Elysée et de la Croix d'Ouchy par l'implantation d'un pôle de 18 salles de classe 7-8P et d'une nouvelle salle de gymnastique en bordure du chemin de Beau-Rivage.

Dans l'intervalle, afin de répondre aux besoins démographiques et en attendant l'arrivée de ces constructions définitives, des installations à caractère provisoire ont été installées ou

complétées sur les sites des Bergières (dans l'attente de l'école du Vélodrome), de Béthusy et de Grand-Vennes.

### **Assainissement, rénovation et amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments existants**

- collège de la Barre: les travaux techniques d'assainissement du grand mur de soutènement ainsi que la réfection du préau sud ont été achevés. De nouveaux préaux couverts et les surfaces de dégagement ont été mis à disposition des élèves en fin d'année;
- collège de Béthusy: développement de la phase d'avant-projet en vue de l'assainissement énergétique des bâtiments B, C et D.

### **Installation d'affichages numériques frontaux (ANF) et rénovation des réseaux informatiques des établissements scolaires**

La rénovation des réseaux informatiques, destinée à accompagner la transition de l'école vers l'éducation numérique et répondre aux orientations cantonales, se poursuit. Un appel d'offres a permis d'identifier un mandataire pour accompagner ce déploiement sur les prochaines années. L'ensemble des collèges primaires sont désormais équipés d'ANF mobiles, permettant de desservir plusieurs classes. Le développement se poursuit désormais sur l'ensemble des collèges secondaires lausannois avec l'installation d'affichages fixes.

### **Autres travaux d'entretien et optimisation des infrastructures**

Outre l'entretien courant des bâtiments scolaires et parascolaires, certaines interventions plus importantes ont eu lieu cette année:

- remplacement complet de l'alimentation en eau froide du collège des Figuiers;
- remplacement des menuiseries et vitrages de la salle de gymnastique à Floréal;
- réfection des cloisons et des sanitaires à Chailly;
- assainissement des classes du bâtiment F à Grand-Vennes;
- rénovation des sanitaires du bâtiment principal à La Sallaz;
- rénovation de salles de classe, de l'ascenseur et mise en place de mesures PMR aux Bergières;
- rénovation des salles de classes et des groupes sanitaires à l'Eglantine;
- réaffectation de l'appartement du concierge en salles de classe à Montchoisi;
- réfection de la piste d'athlétisme, protection solaire de l'atrium et changement des pompes de chauffage à l'Elysée;
- travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture-terrasse à Malley;
- travaux de désamiantage et création d'un local de conciergerie à Beaulieu;
- réfection des groupes sanitaires à la Pontaise;
- fusion des bibliothèques scolaire et municipale à Entre-Bois, agrandissement de l'APEMS et création d'un nouvel espace pour le centre socioculturel;
- réaffectation de l'appartement du concierge en accueil parascolaire et espace ressources à Coteau-Fleuri;
- transformation de l'ancien appartement du maître-nageur en accueil parascolaire aux Bergières;

En outre, à l'occasion des rénovations de classes, les équipements et le mobilier sont changés, adaptés, modernisés ou recyclés. En 20 ans, plus de 2'000 plateaux de pupitres d'élève ont été renouvelés.

### **Politique des préaux scolaires**

Cette année a marqué la mise en place d'une nouvelle signalétique harmonisée pour tous les préaux scolaires lausannois sous forme de totems et panneaux expliquant à la population le statut des préaux scolaires, ce qui est permis et ce qu'il faut respecter.

En 2025, 7 préaux scolaires supplémentaires ont été réaménagés dans les collèges de Chailly, Entre-Bois, Grand-Vennes (avec le soutien des Fondations Radix et Federer), Montoie (partie ouest), La Barre (cour sud), Cour et Pontaise, toujours conformément aux 4 axes de la politique

municipale des préaux scolaires (réaménagements, prise en compte des besoins des enfants et des quartiers, enjeux climatiques, participation). Une attention particulière a été accordée à la participation des enfants et des jeunes (observations, recensement des besoins, plantations participatives), notamment grâce à l'expertise de la Délégation à l'enfance du service QJF.

D'autres collèges ont bénéficié d'améliorations partielles: arborisation dans une douzaine de sites (Plan canopée), peinture au sol, assises, installation de nouveaux couverts à Valency.

La Ville est régulièrement sollicitée pour faire visiter ses préaux ou présenter sa politique à d'autres Communes ou Cantons. Deux balades thématiques ont été organisées en collaboration avec l'Eprouvette (Unil) pour faire découvrir au public la politique des préaux.

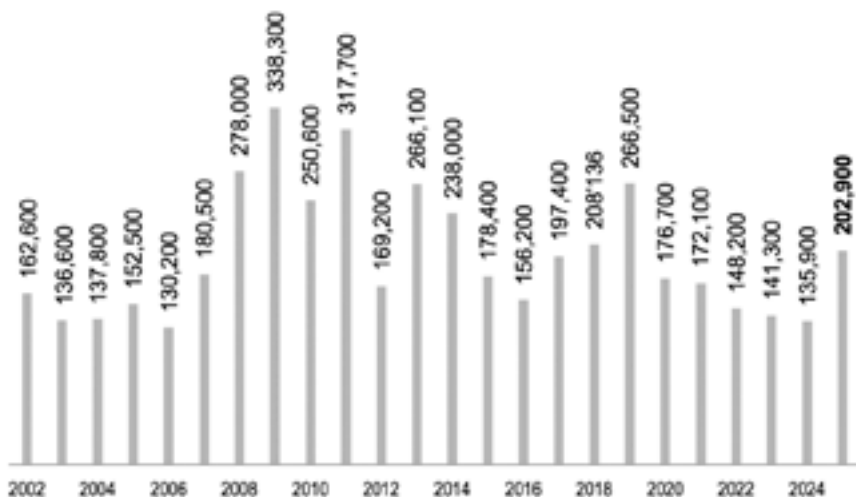
Cette politique tire sa force d'une excellente collaboration interservices, coordonnée au sein d'une plateforme qui s'est réunie 2 fois cette année, avec pour thèmes l'évaluation de la signalétique pilote avant son déploiement et un premier bilan de la politique municipale en matière de préaux scolaires.

### Prévention des incivilités et du vandalisme, cohabitation avec le voisinage

Les coûts liés aux actes de vandalisme et incivilités constatés sur les sites scolaires se sont montés à CHF 202'900.–. Tous les sites ne sont pas affectés, ni tous de la même manière. Les collèges du centre-ville sont également impactés par les problématiques liées à la toxicomanie. Les actions conjointes coordonnées permettent souvent de désamorcer les tensions, notamment par le biais de la plateforme incivilités, organisées par la délégation à l'Observatoire de la sécurité (9 séances en 2025).

### Bâtiments scolaires

Evolution des frais liés aux actes de vandalisme (2002–2025 total CHF 4'742'300.–)



## Accueil parascolaire

La stratégie de déploiement et de renforcement de la qualité de l'accueil parascolaire lausannois se poursuit selon les 6 axes présentés par la Municipalité dans le rapport-préavis 2023/35 «Consolidation et développement de l'accueil parascolaire», à savoir:

- développer les prestations, sur les plans quantitatif et qualitatif;
- accompagner la professionnalisation du personnel;
- renforcer la gouvernance du domaine parascolaire;
- réviser le concept pédagogique;
- renforcer les collaborations avec les parents, écoles et autres partenaires;
- aménager et mettre aux normes les lieux d'accueil.

### Augmentation de l'offre d'accueil, en particulier pendant les vacances scolaires

Le nombre de places proposées pendant les vacances scolaires a pu être augmenté de plus de 250 places pour la rentrée 2025. Sur les 34 APEMS, 12 sont actuellement en mesure d'accueillir

les enfants pendant les vacances scolaires. Ce projet a permis à la Ville de proposer de nouvelles conditions de travail au personnel qui était jusqu'alors engagé uniquement pendant les semaines scolaires. Ce changement de rythme a permis aux équipes de revisiter leur concept pédagogique, de diversifier les activités récréatives au sein et à l'extérieur des structures et de renforcer les liens.

Avec près de 800 places Vacances (contre 3'850 en période scolaire), l'offre demeure insuffisante. La priorité de l'accueil est donc réservée aux plus jeunes enfants, en particulier les enfants scolarisés en 1-2P et leur fratrie.

### **Transfert des 1-2P du Service la petite enfance au Service des écoles et du parascolaires**

En application de la volonté municipale, le transfert des enfants scolarisés en 1-2P a débuté en août 2024 et s'est poursuivi en 2025. Un tiers des quelques 1'200 enfants concernés est désormais accueilli au sein des APEMS. Les équipes des APEMS ont été renforcées et se diversifient, en particulier grâce au personnel issu du SPE. Ainsi, pour une grande partie d'entre eux, la transition a donc été harmonieuse. Les transferts se poursuivront pendant les prochaines années.

### **Augmentation de l'offre pour les 7-8P et 9-11S**

L'accueil des jeunes entre 10 et 16 ans se consolide dans les 9 espaces d'accueil parascolaire 7P-11S (+ 90 places), notamment grâce à la présence de professionnelles et professionnels de l'éducation ou de l'animation socioculturelle. Les équipes observent une fidélisation des jeunes, qui identifient les équipes éducatives comme ressources, à la périphérie de la vie scolaire.

Le projet pilote de l'établissement secondaire de Béthusy lié à la question du sommeil des jeunes a également des incidences sur l'organisation du parascolaire. La durée de la pause de midi a été réduite, ce qui met l'équipe face à de nouveaux défis. Cette dimension devra être intégrée dans l'évaluation qui sera faite avant de généraliser ce projet.

### **Consolidation des directions, professionnalisation de l'accueil**

Accompagner l'élargissement des prestations, de l'offre et du public (le parascolaire va désormais de la 1P à la 11S) requiert un renforcement des compétences, du professionnalisme et de l'encadrement des équipes, dans la perspective de proposer aux enfants et aux jeunes des journées harmonieuses – avec des transitions entre le temps scolaire, les devoirs accompagnés et les moments de jeux, de détente ou d'autres activités. Les taux de travail des directions ont été réévalués, leur formation a été renforcée. Les compétences avérées des directions permettent aux équipes de réfléchir continuellement à l'accueil proposé et de prendre soin de l'ensemble des enfants accueillis.

### **Nouveau Concept d'accueil parascolaire – vernissage et Semaine du parascolaire**

La semaine du parascolaire a été l'évènement majeur de l'année 2025. Après plus de 2 ans de travail en collaboration avec les directions, les équipes, les familles et les enfants, le SEP a eu le plaisir de vernir son nouveau concept d'accueil lors de la semaine événementielle du parascolaire. Le vernissage du concept s'est fait en présence de son «parrain», le Pr. Philippe Meirieu, le 3 juin 2025 sous les applaudissements de quelques 600 collaboratrices et collaborateurs du domaine parascolaire.

Le concept d'accueil parascolaire se veut un trait d'union entre les réflexions pédagogiques et les pratiques et actions éducatives au sein des structures. Il se décline en 10 axes permettant de refléter l'engagement de la Ville en faveur des enfants et de leur participation à la société. Les missions de l'accueil parascolaire se retrouvent dans ce concept, qui s'appuie sur des valeurs éducatives partagées et fortes.

Au cours de la semaine, un grand nombre d'activités et événements ont été proposés dans les différentes structures. Les parents, les enfants et toutes les personnes intéressées ont pu assister à des spectacles, des fêtes, des visites guidées, des expositions photos, des petits-déjeuners, des soirées cinéma et bien plus encore.

La semaine s'est terminée sur un colloque romand, coorganisé avec la plateforme romande de l'enfance Pro Enfance, qui a permis de s'interroger sur le sens et les missions des tiers lieux que sont les structures parascolaires et qui a permis de réunir une centaine de personnes au Musée Olympique de Lausanne. Les interventions d'un important nombre d'expertes et d'experts et de politiques pourront certainement soutenir les réflexions pendant les années à venir.

### Collaboration avec les écoles et les familles

Les travaux liés au concept d'accueil parascolaire ont permis de renforcer les collaborations entre les établissements scolaires et les structures d'accueil, que ce soit au travers de divers projets de terrain ou de manière plus institutionnelle.

Le nouveau concept a également été l'occasion d'impliquer les familles dans l'accueil parascolaire, en particulier dans le cadre d'ateliers participatifs. Concrètement, les séances d'information se généralisent, tout comme les moments informels, qui sont autant d'occasion de recueillir les avis, intérêts et besoins – en particulier pour l'accueil des enfants les plus jeunes, pour qui le passage du Centre de vie enfantine à l'école et à l'APEMS est une transition importante.

### Processus de mise aux normes des structures existantes

Grâce à la collaboration avec nos partenaires internes et externes, un important travail de mise aux normes des lieux d'accueil est en cours: installation de vestiaires, de lavabos, d'éviers ou de WC supplémentaires, guides d'évacuation et exercices incendies, etc. Sauf élément inattendu, toutes les structures devraient être parfaitement aux normes en février 2027.

### Devoirs accompagnés (DAC)

Au 31 décembre 2025, 1'540 élèves étaient inscrites et inscrits exclusivement aux devoirs accompagnés au moins 1 fois par semaine, sans autre prestation d'accueil parascolaire l'après-midi.

Établissements primaires	Nombre d'élèves
Entre-Bois	118
Floréal	101
Mon-Repos	95
Prélaz	137
La Sallaz	95
Beaulieu	85
Coteau-Fleuri	85
Pierrefleur	68
<b>Total</b>	<b>784</b>

Établissements primaires et secondaires	Nombre d'élèves
Belvédère	92
Bergières	107
Béthusy	91
Elysée	109
Villamont	176
CF Ramuz	98
Isabelle-de-Montolieu	83
<b>Total</b>	<b>756</b>

## Ressources transversales

### Administration et guichet centralisés pour les parents

Selon des modalités propres à la ville, le SEP accueille, conseille et oriente les parents des presque 15'000 élèves des 15 établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école ou au parascolaire, de demandes d'aides individuelles et pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le secrétariat est également chargé des prestations suivantes: contrôle de la scolarité obligatoire, gestion des élèves, coordination des enclassements et gestion des demandes de dérogation aux zones de recrutement. Le domaine ressources et administration assure la facturation et le suivi des écolages.

### Transports scolaires – octroi de bons de transports

Pour l'année scolaire 2025–2026, 15'338 bons Mobilis ont été établis. Au total, 10'670 élèves ou jeunes ont profité de cette offre, soit une baisse de 278 bons par rapport à 2024–2025.

— 4'058 bons ont été consommés sur les 4'398 émis pour les élèves

bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit, soit un taux de recours

- de 92% pour les élèves de 5P et plus, habitant à plus d'1 km de leur lieu de scolarisation;
- 1'970 bons ont été consommés sur les 3'166 émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50%, soit un taux de recours de 62% pour les élèves de 7P et plus, habitant à moins d'1 km de leur lieu de scolarisation;
  - 4'636 bons ont été consommés sur les 7'774 émis à destination des jeunes de Lausanne de 11 à 20 ans non scolarisés dans l'enseignement obligatoire public, pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis avec une réduction de 50%, ce qui représente un taux d'utilisation de 59%.

Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de CHF 3.1 millions, soit en baisse de CHF 100'000.– par rapport à l'année passée.

### **Relations avec les établissements scolaires – Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)**

Cette coordination réunit de manière régulière les directions d'établissements scolaires avec la cheffe du SEP. Elle facilite les collaborations et permet de coordonner les questions dont la portée est à la fois cantonale et communale, que ce soit en termes de gestion des infrastructures, de gestion des bibliothèques scolaires, d'actions à destination des élèves ayant des besoins particuliers, de questions RH, etc.

Les collaborations entre la DEJQ et la CRL se renforcent, en particulier autour des questions d'éducation et d'accompagnement socio-éducatif. Un nouveau groupe de travail a vu le jour pour accompagner la planification scolaire et la réorganisation qui devra probablement accompagner l'arrivée des nouveaux collèges au sud et au nord de la ville.

### **Accueil des élèves allophones**

La Ville comptait 41 classes d'accueil pour 482 élèves, de 8 à 16 ans, allophones issues et issus de la migration à la fin de l'année 2025, ce qui représente une trentaine d'élèves supplémentaires par rapport aux statistiques de fin 2024. Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) a pour mission de gérer ces classes qui sont hébergées dans les bâtiments scolaires et de coordonner l'accueil de l'ensemble des élèves allophones. Les classes d'accueil sont ouvertes au fur et à mesure de l'année, en fonction de l'évolution des besoins et de l'arrivée des enfants à scolariser.

## **Domaine périscolaire**

### **Site internet: portail Scolarité à Lausanne**

Le portail internet rencontre toujours un vif succès, notamment au moment de la rentrée scolaire. En 2025, plus de 495'000 pages ont été visitées sur la plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne.

### **Fêtes scolaires et événements**

Les traditionnelles fêtes scolaires ont débuté le 3 juin par la fête des élèves 6P, qui a été organisée pour la première fois sur un nouveau site à Sauvabelin. Les classes 1–2P ont défilé le 18 juin et les élèves 3–5P étaient à l'honneur le 25 juin. Les cortèges sont partis de l'Esplanade de Montbenon pour rejoindre le Parc de Milan, en passant par les avenues Marc-Dufour et de la Dent-d'Oche.

Le SEP a également accompagné et facilité l'organisation de manifestations scolaires, notamment le 75<sup>e</sup> anniversaire de Montoie et la fin des travaux de rénovation, célébrés le 12 juin, ainsi que l'inauguration du collège des Plaines-du-Loup qui a eu lieu le 26 septembre.

Enfin, le domaine organise au printemps la soirée d'information destinée aux parents des futures et futurs élèves 1P de Lausanne au Casino de Montbenon. Cette édition, fruit d'une collaboration entre la DEJQ et les 8 établissements primaires lausannois, a réuni plus d'un millier de

parents autour de divers stands d'information et d'une séance de présentation de la journée de l'enfant scolarisé à Lausanne, conduite par le Conseiller municipal.

### **Camps et sorties scolaires hors cadre**

En application de la loi sur l'enseignement obligatoire, la Ville met en place un dispositif permettant d'offrir de manière équitable à l'ensemble des élèves lausannois un grand nombre d'activités et encourageant ainsi le corps enseignant à y souscrire. 23 voyages d'étude, 83 camps sportifs ont ainsi été financés en 2025, alors que les écoles à la montagne ont accueilli 167 classes, grâce aux équipes du service QJF. Du matériel de ski est à disposition des élèves qui partent en camp d'hiver et qui n'ont pas d'équipement. Cette année, plus de 1'500 élèves issus de 142 classes ont bénéficié de ce service.

Enfin, 1'200 élèves se sont rendus aux fermes pédagogiques du Chalet de la Ville et de Malapalud pour y découvrir un milieu de vie et un métier en pleine mutation. A ces offres s'ajoutent celles des activités culturelles et de sensibilisation à l'environnement proposées par le SGEJQ.

Les classes de 3P à 6P sont accueillies pendant 12 semaines dans une des 5 piscines publiques de la Ville.

Enfin, tous les élèves lausannois des classes 1P à 11P ainsi que les APEMS peuvent profiter des patinoires de Montchoisi, de la Pontaise et de la Vaudoise aréna. Cette offre rencontre toujours un vif engouement.

### **Corps de musique soutenus par le Service**

La Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 8 décembre. Le Corps des Fifres et Tambours s'est également produit en public à plusieurs reprises. Ces 2 formations musicales, composées de jeunes musiciennes et musiciens, ont également participé aux défilés des fêtes scolaires.

### **Sécurité sur le chemin de l'école**

La coordination entre différents services de la Ville – notamment le SEP, le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics et la police via sa brigade de prévention routière – a permis de sécuriser des points critiques par le biais de mesures d'aménagement, d'information et de prévention. Un dispositif de suivi des doléances, impliquant les services concernés et les directions d'établissements, assure une prise en charge continue et adaptée des préoccupations liées à la sécurité sur le chemin de l'école. Une quarantaine d'interventions ont été comptabilisées cette année pour cette coordination.

### **Pédibus**

Une dizaine de lignes Pédibus sont actives à Lausanne. Différentes présentations Pédibus ont été organisées dans le courant de l'année. Des séances d'information à l'intention des parents ont été mises sur pied dans les établissements scolaires au moment de la rentrée scolaire.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, le défi «Au fil des pas» a été reconduit pour la 2<sup>e</sup> année et proposé aux classes de 1P à 4P (plus de 5'400 élèves), afin de les encourager à marcher le plus possible pendant une semaine.

## **Service de santé et prévention (SSPR)**

### **Principales missions du service**

Le SSPR compte 2 offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Ses missions sont les suivantes:

- soutenir l'enfant en regard de sa santé, dans le contexte scolaire, pour l'accompagner durant son parcours de formation;

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé;
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets de santé communautaire et à leur priorisation;
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels;
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé, en lien avec le développement de l'enfant ainsi que de la prévention dans le contexte de la santé scolaire;
- offrir son expertise aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants, comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant-e-s dentaires	6.30	6.00	6.30	6.00
Cabinet d'orthodontie	7.75	6.45	*7.65	6.55
Direction et secrétariat	8.10	7.40	*8.20	8.20
Médecins scolaires	0.78	0.00	0.78	0.43
Pédodontistes	6.40	6.00	6.40	6.00
Prophylaxistes dentaires	1.10	1.10	1.10	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	17.40	17.60	17.40	15.10
<b>Total service</b>	<b>47.83</b>	<b>44.55</b>	<b>47.83</b>	<b>43.38</b>

\*DRHM 35.10 – Gestion des postes dès 01.07.2025

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Assistant-e-s dentaires	8	6.00	8	6.00
Cabinet d'orthodontie	8	6.45	9	6.55
Direction et secrétariat	9	7.40	10	8.20
Médecins scolaires	–	–	7	0.43
Pédodontistes	7	6.00	9	6.00
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	26	17.60	23	15.10
<b>Total service</b>	<b>60</b>	<b>44.55</b>	<b>68</b>	<b>43.38</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	15
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>15</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	20	1.59	12	1.65
Auxiliaires mensualisé·e·s	3	0.52	11	3.08
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	1	*
<b>Total service</b>	<b>23</b>	<b>2.11</b>	<b>24</b>	<b>4.73</b>

\*information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

Au vu de l'absence prolongée de la cheffe de service puis de la fin de son contrat, l'intérim mis en place dès le mois d'août 2024 a été poursuivi jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2025, date de l'entrée en fonction de la nouvelle cheffe de service.

L'Office de santé, avec le soutien du Canton, a pu accéder au programme informatique cantonal, afin de débiter l'informatisation des dossiers des élèves lausannois. Cela permettra une meilleure transmission des données entre infirmières, Établissements ou Communes en cas de déménagement des familles. Il donnera aussi la possibilité au service d'extraire des données concernant l'activité des infirmières auprès des élèves.

Sur le plan des ressources humaines, l'équipe des infirmières est actuellement au complet, pour couvrir les besoins des élèves selon la dotation prévue à cet effet. Grâce à un renfort ponctuel avec du personnel auxiliaire mensualisé, un gros travail a été effectué afin de pouvoir recruter des médecins spécialistes pédiatriques pour tous les établissements scolaires de la Ville de Lausanne.

L'Office dentaire a poursuivi la réorganisation de ses activités de pédodontie afin d'optimiser son efficacité. Sur le plan préventif, il a démarré un projet pilote visant à renforcer l'action des prophylaxistes dans les classes, par un second passage pour les écoles présentant le plus de besoins concernant la prévention en santé bucco-dentaire.

## Personnel

### Personnel fixe

Diverses réorganisations au sein du service ont nécessité des engagements dans les 2 Offices, dont l'entrée en fonction de la nouvelle cheffe de service.

L'Office de santé peut compter sur le soutien du Canton via la Direction générale de la santé, au travers d'une convention qui assure l'essentiel des salaires des infirmières en milieu scolaire, même si la Commune consolide l'effectif par 3 EPT, ce qui améliore l'accompagnement de la santé des élèves, notamment pour les situations de vulnérabilités psychosociales. Il a dû composer avec des absences de longue durée d'infirmières en milieu scolaire et a essayé au maximum de laisser les infirmières dans les mêmes établissements scolaires, dans le but d'améliorer le travail en réseau.

La démission d'une des deux infirmières responsables a entraîné la mise au concours de ce poste, avec une nouvelle responsable du secteur secondaire qui entrera en fonction en janvier 2026.

A la suite du départ d'un médecin scolaire, sa fonction a pu être reprise au sein de l'équipe des médecins scolaires du service, avec l'engagement de plusieurs médecins scolaires pédiatres et une équipe complète dès le 1<sup>er</sup> novembre 2025. Ainsi, 9 pédiatres expérimentées ont pu être engagées, afin de compléter l'équipe pour un total de 12 médecins scolaires (dont la cheffe de service) toutes au bénéfice d'un FMH de spécialiste en pédiatrie.

Concernant l'Office dentaire, le cabinet d'orthodontie fonctionne durant l'année 2025 avec une orthodontiste supplémentaire à taux partiel, dans l'attente de repourvoir l'entier de l'équipe d'orthodontistes. Les cabinets de pédodontie ont dû faire face à la situation de 3 médecins dentistes en arrêt maladie prolongé ou congé maternité. Grâce à une réorganisation du cabinet d'orthodontie et d'un remplacement partiel des arrêts prolongés en pédodontie, l'accueil et le suivi des traitements des patientes et des patients ont pu être assurés.

### Personnel auxiliaire – stagiaires – apprentie et apprenti

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire:

- environ 10 infirmières auxiliaires ont pu être engagées afin de compléter l'équipe de postes fixes et ainsi avoir une équipe au complet pour la rentrée 2025–2026 malgré quelques absences maladies prolongées;
- 2 dentistes pédodontistes ont démissionné. 3 dentistes ont été engagés avec un auxiliaire médecin dentiste en complément. Le remplacement des pédodontistes et orthodontistes n'est pas aisé, tant le marché du travail est tendu dans ces spécialités.

Chaque année scolaire, le service accueille et forme une apprentie ou un apprenti employé de commerce engagé par le centre de formation du SPEL, conformément à un contrat de partenariat. Dans le cadre du service, leur formation est placée sous la responsabilité de l'assistante de la cheffe de service.

### Formation continue du personnel pour l'année 2025

Les infirmières en milieu scolaire ont pu bénéficier de sessions de formation continue tout au long de l'année. 3 ont validé la formation CAS en santé publique. De plus, la plupart des infirmières ont bénéficié de plusieurs jours de formation continue.

Les médecins dentistes et orthodontistes ont, pour la majorité, bénéficié de la formation continue à hauteur de 50 heures par année civile. Les professionnelles de l'office dentaire ont ainsi rempli toutes leurs obligations de formation continue durant cette année.

L'équipe administrative et les 2 infirmières responsables ont également bénéficié de plusieurs jours de formation continue.

### Supervisions des infirmières en milieu scolaire

Les infirmières prennent part environ 6 fois par an à des supervisions par des psychologues, afin de les soutenir, aussi sur le plan émotionnel, dans la gestion de leurs activités professionnelles et notamment des situations médico-psychosociales complexes.

## Principales activités

### Office de santé

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique et psychique des enfants scolarisés dans les établissements lausannois. Il compte avec les compétences de médecins pédiatres et infirmières en milieu scolaire, pour la plupart formés en santé communautaire et santé publique.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud. Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre le Canton de Vaud (représenté par la Direction générale de la santé, Office du Médecin cantonal) et le SSPR. Cette convention, renégociée tous les 5 ans depuis 2006, a été renouvelée aux mêmes conditions que précédemment. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications: engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc.

#### **Activités du service en appui externe, collaboration avec l'unité PSPS**

Hors périodes d'absence, les 2 infirmières responsables ont pris part, à un rythme hebdomadaire, aux séances à visée collaborative organisées à l'Unité de Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire PSPS. Des réunions régulières ont eu lieu pour améliorer les synergies et harmoniser les pratiques entre les services de santé scolaire du Canton et de la Ville de Lausanne.

#### **Direction générale de la santé, service du médecin cantonal, SPE, SEP**

L'adjoint médical, en fonction jusqu'au mois d'octobre, a continué à prendre part aux séances du comité de pilotage vaccination avec l'une des infirmières responsables et aux séances de travail placées sous l'égide du médecin cantonal. Il a également continué à prendre part à divers groupes de travail: santé mentale et migration, besoins sanitaires en milieu scolaire, besoins sanitaires des enfants migrants, école et santé mentale, etc. et a participé à des réunions avec les responsables du SPE pour améliorer les collaborations avec les institutions en charge de l'accueil de jour préscolaire.

Les 2 cheffes de service a.i. ont participé aux réunions de la CRL ou de sa délégation et il a été défini des rencontres régulières au moins une fois par trimestre.

#### **Formation aux premiers secours pour le corps enseignant et professionnelles et professionnels des établissements scolaires**

Les 2 infirmières responsables gèrent et supervisent ces formations données aussi avec le concours d'infirmières en milieu scolaire, selon un protocole bien établi. En collaboration avec la CRL, une réorganisation avec des formations délocalisées dans les écoles a permis d'améliorer l'accessibilité pour le corps enseignant, afin d'augmenter le nombre de professionnelles et professionnels formés en premier secours.

En 2025, 9 sessions de formation d'une durée d'une demi-journée ont été organisées. Elles ont permis d'assurer la formation de 152 professionnelles et professionnels, principalement des membres du corps enseignant, mais aussi des membres des équipes du parascolaire (APEMS). Cela représente un nombre inférieur aux recommandations cantonales et la modalité de la formation fait l'objet d'une attention particulière et devrait aboutir à une meilleure acceptation de la part des directions d'établissements.

## Programmes de santé

### Dépistage visuel

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne à 3 reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3P, 7P et 9P. 3'502 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2024-2025. Pour 282 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé, un nombre relativement stable, à 8%, ce qui justifie largement cette mesure de dépistage.

### **Intégration scolaire**

Pour l'année scolaire 2024–2025, 417 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document intitulé «Besoins de santé particuliers». Les mesures définies dans ces documents visent à permettre un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé et sont partagées avec les membres du corps enseignant en accord avec les parents.

### **Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P**

Pour l'année 2024–2025, les infirmières du secteur primaire ont réalisé 795 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens, diverses thématiques sont abordées, telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, hygiène bucco-dentaire, etc.), l'usage des écrans ou des partages avec les parents concernant les besoins psycho-affectifs de leur enfant ou l'éducation sans violence.

### **Entretiens de santé et visites médicales pour les enfants nouveaux arrivants**

Le SSPP propose des entretiens de santé par l'infirmière en milieu scolaire pour les enfants nouveaux arrivants. Cette prestation se révèle particulièrement pertinente pour les enfants arrivés en contexte de migration forcée, les mineurs non accompagnés, les enfants sans permis de séjour ou avec une situation précaire. Pour les enfants sans suivi médical, ces entretiens de santé par l'infirmière sont, selon les besoins identifiés, complétés d'une visite médicale par le médecin scolaire ou d'une orientation dans le réseau médical local.

### **Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)**

Pour l'année 2025, 23 projets ont été déployés et ont donné lieu à des mesures de facturation: 11 projets au primaire et 12 au secondaire.

Les dépenses acquittées en 2025 pour les projets PSPS ont été de CHF 59'958.– dont CHF 19'986.– à charge de la Ville de Lausanne.

### **Vaccinations – Doses administrées (année scolaire 2024–2025)**

vaccin Boostrix	288 doses
vaccin Boostrix-Polio	100 doses
vaccin Engerix B	153 doses
vaccin HPV	796 doses

### **Consultations infirmières**

Le nombre des visites et entretiens réalisées par les infirmières scolaires au cours de l'année scolaire 2024–2025 est de 15'318.

Le repérage et l'orientation d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligence voire de maltraitance, constituent un volet important qui requiert de plus en plus de temps et d'attention de la part des infirmières en milieu scolaire.

Les infirmières en milieu scolaire et médecins scolaires constatent une augmentation progressive des sollicitations pour des situations médico-psychosociales complexes.

## **Office dentaire**

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins dentaires et orthodontiques aux enfants scolarisés en ville de Lausanne.

### **Prestations proposées par l'Office dentaire**

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon 3 axes, prévention primaire, dépistage et soins:

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour toutes les patientes et patients du cabinet d'orthodontie, effectués par l'hygiéniste au cabinet;

- prophylaxie collective: éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par 2 collaboratrices spécialistes en santé bucco-dentaire;
- soins conservateurs dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des 7 cabinets dentaires de l'Office dentaire, dédiés exclusivement aux soins aux enfants d'âge scolaire;
- soins orthodontiques réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon;
- dépistage dentaire scolaire annuel, effectué par les médecins-dentistes de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées, ainsi que les élèves de Belmont-sur-Lausanne;
- contrôle dentaire obligatoire avec ou sans radiographie selon l'appréciation du professionnel, pour les enfants scolarisés en 1P, avec possible rattrapage en 2P pour les enfants n'en ayant pas bénéficié en 1P. Effectuée au cabinet dentaire par les médecins dentistes de l'Office dentaire, cette prestation est financée par le Canton.

Afin d'augmenter l'impact de santé publique de cette prestation, les infirmières en milieu scolaire s'assurent que les enfants identifiés comme devant bénéficier de soins dentaires soient effectivement soignés. Le principe de ce renforcement des prestations via une augmentation du taux d'activité des infirmières en milieu scolaire a été validé par la Direction générale de la santé. Un poste supplémentaire d'infirmière en milieu scolaire est financé à cette fin par le Canton depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Les traitements sous Méopa sont les nouvelles prestations proposées aux parents par l'Office dentaire depuis 2024 qui se sont poursuivies en 2025.

### **Prophylaxie – éducation à la santé bucco-dentaire**

Il a été effectué une optimisation du système de programmation des séances de prophylaxie pour un horaire par établissement scolaire sur le même principe que les dépistages scolaires. Pour l'année scolaire 2024-2025, les 2 prophylaxistes (1.1 EPT) sont intervenues dans 340 classes, soit auprès de 8'282 élèves. Elles sont également intervenues dans l'établissement de Belmont-sur-Lausanne (13 classes) pour 246 enfants. Elles ont aussi proposé leurs prestations dans les écoles spécialisées du CPHV, CTJE, École des Jordils, Fondation Verdeil-Rovéréaz pour 20 classes et 133 élèves.

Dans le cadre d'un projet pilote visant à renforcer les messages de prévention auprès des populations les plus atteintes dans leur santé bucco-dentaire, un second passage a été effectué dans 11 classes, dont 207 enfants ont pu bénéficier.

### **Demandes d'aides financières individuelles**

Sur l'année 2025, 99 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 77'648.30, soit CHF 59'555.55 pour financer des soins de pédodontie et CHF 18'303.07 pour les soins d'orthodontie.

### **Contrôles dentaires 1P**

L'introduction des contrôles dentaires obligatoires pour les enfants de 1P, effectués en présence de l'adulte de référence pour l'enfant, permet de renforcer la prise de conscience de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et des soins dentaires éventuellement nécessaires chez l'enfant. En effet, la présence des parents lors de ce contrôle complet permet de les sensibiliser à l'état dentaire de leurs enfants, en leur permettant de visualiser les caries les plus importantes. L'objectif de santé publique vise la disparition de cas en catégorie IV.

Sur les 1'407 enfants concernés, 832 ont été vus au cabinet dentaire pour ce contrôle dentaire, dont 51 ont bénéficié de radiographies dentaires complémentaires. Ces chiffres sont en augmentation car ce sont 50 enfants supplémentaires, comparativement à l'année précédente, qui ont bénéficié de ce contrôle dentaire.

Une attention particulière a été portée à l'état de santé bucco-dentaire des enfants à leur entrée à l'école: la surreprésentation des enfants en catégorie III reste un point de vigilance.

Elèves prévus	Déjà suivis dans le privé	Contrôlés	Radios	Catégorie			
				I	II	III	IV
1'407	177	832	51	625	23	127	56

Sur les 832 enfants contrôlés par l'Office dentaire, 183 enfants présentaient des caries sévères de stade 3 et 4. Les parents ont été informés de ce problème de santé et plus de 50% ont pu être soignés dans notre Office, qui propose des tarifs préférentiels et des aides individuelles si nécessaires. L'année suivante, les infirmières ont pu contacter les parents de ces enfants atteints sévèrement dans leur santé bucco-dentaire, afin de souligner l'importance de soins pour ces caries qui invalident ces enfants.

### Dépistage dentaire scolaire annuel

	Nombre de classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	423	6'634	258	6'376	3'671	1'049	1'451	205
Classes secondaires	362	6'896	503	6'393	4'375	998	970	50
Institutions spécialisées	49	354	50	304	195	34	63	12
Belmont-sur-Lausanne	16	315	14	301	190	21	85	5
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>14'076</b>	<b>760</b>	<b>13'286</b>	<b>8'347</b>	<b>2'208</b>	<b>2'397</b>	<b>334</b>

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 63.04%  
 Catégorie II: Sans carie, avec obturations 15.72%  
 Catégorie III: Avec caries 19.21%  
 Catégorie IV: Bouches négligées 2.03%

Ces résultats illustrent un pourcentage élevé d'enfants (plus de 20%) souffrant de plusieurs caries et soulignent ainsi l'importance des actions de l'Office dentaire, avec notamment le passage des prophylaxistes dans les classes, le contrôle des 1P avec les parents et le dépistage annuel auprès des élèves afin de pouvoir proposer une prévention primaire et secondaire aux enfants et adolescents lausannois.

## Service de psychologie scolaire (SPS)

### Principales missions du service

- offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et des suivis thérapeutiques en psychologie, logopédie et psychomotricité en milieu scolaire dans le but d'une reprise évolutive dans leur développement;
- travailler en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier le corps enseignant et les directions des établissements scolaires lausannois et offrir des prestations indirectes et de conseil;
- conseiller et accompagner les familles lausannoises pour favoriser leur intégration psychosociale, culturelle, financière, juridique et personnelle, dans le but d'une scolarité harmonieuse de leurs enfants;
- gérer l'accueil et le traitement des demandes d'interventions et des prestations de logopédie indépendante conventionnée (LIC), par délégation cantonale.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux – SPS	6.00	5.70	6.30	6.30
Direction et secrétariat SPS	4.05	4.05	4.45	4.25
Logopédistes	18.95	19.25	19.05	19.05
Psychologues	18.10	18.70	18.30	18.20
Psychomotricien-ne-s	8.55	8.55	8.45	8.65
<b>Total service</b>	<b>55.65</b>	<b>56.25</b>	<b>56.55</b>	<b>56.45</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
<b>Total service</b>	<b>0.90</b>

### Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Assistants sociaux – SPS	9	5.7	9	6.30
Direction et secrétariat SPS	6	4.05	6	4.25
Logopédistes	27	19.25	26	19.05
Psychologues	27	18.7	26	18.20
Psychomotricien-ne-s	12	8.55	12	8.65
<b>Total service</b>	<b>81</b>	<b>56.25</b>	<b>79</b>	<b>56.45</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	5	3
	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

### Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	14	0.07	–	–
Auxiliaires mensualisé·e·s	7	1.83	10	2.82
Auxiliaires payé·e·s au forfait	1	*	1	*
<b>Total service</b>	<b>22</b>	<b>1.90</b>	<b>11</b>	<b>2.82</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Événements marquants

Les demandes de consultation auprès des 4 professions en milieu scolaire sont en augmentation chez les jeunes enfants dans leurs premières années d'école et à l'adolescence. Afin de répondre de manière coordonnée et proportionnée, cette évolution nécessite des collaborations toujours plus importantes avec les établissements scolaires et avec les autres partenaires fonctions ressources dans les écoles lausannoises. Il y a également une augmentation de la mobilisation en urgence des cadres et des psychologues, pour des cellules de crise en cas d'événement critique qui touche les établissements scolaires. Des ajustements des modalités d'intervention thérapeutique continuent, de manière à répondre au mieux à l'afflux de nouvelles demandes de consultations. La mise en place de supervisions des équipes éducatives du parascolaire se poursuit et se développe avec satisfaction.

## Principales activités 2025

### Administration – Personnel – Finances

Le virage numérique amorcé en 2024 s'est poursuivi avec le passage pour tout le personnel à la téléphonie par ordinateur. Chaque personne bénéficie ainsi d'un numéro de téléphone unique quel que soit son lieu de travail dans la ville, ce qui constitue un confort pour les utilisateurs.

Peu de départs à relever cette année: une logopédiste a présenté sa démission et malheureusement une collaboratrice est décédée brusquement au printemps, ce qui a constitué un événement marquant pour tout le monde. Le rajeunissement de l'âge moyen du personnel se poursuit avec l'arrivée de jeunes collaboratrices et collaborateurs. Les frais et le temps de travail dévolus à la formation et à l'encadrement de ce personnel débutant sont importants. 2 psychologues ont terminé leur formation continue de 7 ans consacrée à une spécialisation en psychothérapie et couronnée par l'obtention d'un master of advanced studies. Une secrétaire a été nommée assistante de la cheffe de service et a débuté une formation ad hoc. 7 stagiaires universitaires ou des hautes écoles et 1 apprenti sont en formation dans le service.

### Assistance sociale scolaire

L'équipe des 9 assistantes sociales scolaires a ouvert 332 nouveaux dossiers en 2025, ce qui est en légère augmentation. Actuellement, 1'048 suivis d'enfants scolarisés à Lausanne sont en cours. Les nouvelles demandes pour des situations de grande précarité de familles avec de jeunes enfants scolarisés en 1–2P (4–6 ans) sont croissantes. De même pour des adolescentes et les adolescents dont le mal-être se manifeste, notamment par d'importantes lacunes scolaires et des ruptures de parcours, certains jeunes quittant l'école sans solution de formation. Dans un objectif de lutte contre la précarité, les assistantes sociales scolaires poursuivent avec les familles leur travail de détection des non-recours aux aides sociales et aux ressources existantes.

## Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

### Prestations

Les prestations directes aux enfants et aux adolescentes et adolescents lausannois représentent 2'283 dossiers ouverts dans les 3 professions à fin 2025. Les mesures préventives de 12 séances ainsi que les prises en charge thérapeutiques de groupe continuent de se développer dans chaque équipe, afin de répondre au mieux à la population dans des délais acceptables. Différentes rencontres en groupe sont également proposées aux parents. Il y a une augmentation des demandes, surtout chez les jeunes enfants en difficulté avec les premiers apprentissages en début de scolarité et chez les adolescentes et adolescents en secondaire. L'anxiété forte de certains jeunes les conduit à ne plus se rendre à l'école. Le refus scolaire anxieux est un trouble psychologique en augmentation dans tout le canton, ce qui préoccupe fortement les établissements scolaires et nécessite un important travail de collaboration entre les milieux scolaire, des soins et du socio-éducatif.

Les prestations indirectes d'expertise et de conseil des psychologues, logopédistes et spécialistes de psychomotricité délivrées à l'école sont également en augmentation: animation d'ateliers lors de journées pédagogiques, participation à des soirées de parents, renforcement des collaborations pluridisciplinaires, développement de pistes d'accompagnement pour le corps enseignant confronté à des élèves autistes, etc. Les liens entre les cadres du SPS et les 15 directions scolaires restent une priorité, afin de cerner ensemble les enjeux et les besoins prioritaires pour les enfants et les jeunes à Lausanne. Les collaborations se poursuivent également avec le domaine du parascolaire, avec un développement cette année de supervisions d'une logopédiste et d'une psychomotricienne, en complément à celles mises en place de manière régulière à raison de 2 matinées par semaine par un psychologue.

### Prévention

Les actions de prévention en milieu scolaire se multiplient dans le but que le corps enseignant soit doté de connaissances et d'outils pédagogiques efficaces pour prévenir les difficultés scolaires de leurs élèves et repérer le plus rapidement possible les difficultés qui nécessitent une mesure thérapeutique spécifique. Ainsi, des permanences et des rencontres avec le corps enseignant se sont développées, pour favoriser des regards croisés sur les situations d'élèves et formuler des propositions de réponse à mettre en place en classe. Les thématiques qui semblent particulièrement utiles au corps enseignant sont liées aux écrans et à l'acquisition de repères développementaux chez les enfants et les adolescentes et adolescents, concernant leurs fonctions exécutives et l'apprentissage de la lecture. Les résultats du programme de prévention des difficultés en lecture «Histoire de mots», qui a été mis en place en 2024–2025 dans 3 classes lausannoises de 3P, sont d'ailleurs prometteurs et ce programme cantonal va se généraliser.

### Logopédie indépendante conventionnée

Par délégation cantonale, toutes les prestations de logopédie pour les enfants et les adolescentes et adolescents lausannois de 0 à 20 ans sont administrées par le SPS. Les temps d'attente pour une prestation de logopédie sont importants. Un manque de logopédistes sur le marché du travail, ainsi qu'un recours à la logopédie pour des difficultés de plus en plus diverses en sont les causes principales. Les enfants scolarisés avec des difficultés d'apprentissage consultent la plupart du temps en logopédie scolaire. Les enfants préscolaires (2–4 ans), en formation postobligatoire (16–20 ans) et ceux qui ont besoin de logopédie spécialisée et intensive consultent dans les cabinets indépendants conventionnés. Les logopédistes en cabinet ont été rencontrés en septembre. La majorité des situations en attente concernant des enfants préscolaires, orientés par les pédiatres pour un développement insuffisant du langage oral. Il s'agit souvent d'enfants qui ne fréquentent pas de structure collective de garde et peu stimulés à la maison. Les prestations de logopédie spécialisée pour des enfants avec autisme sont également saturées. La mise sur pied d'une offre d'accompagnement parental, en individuel ou en groupe de parents, en présentiel ou en visioconférence, a contribué à donner aux parents des informations et des pistes utiles à appliquer à la maison en attendant une consultation en logopédie, notamment dans les situations de bégaiement ou d'autisme.

### **Événements critiques et cellules de crise**

En 2025, 19 situations ont nécessité le déclenchement du dispositif cantonal GRAFIC (groupe d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique en milieu scolaire) et d'une cellule de crise dans les établissements scolaires de Lausanne. Les cadres et les psychologues scolaires sont ainsi sollicités par les directions scolaires, pour organiser le soutien psychologique, soutenir la communication et intervenir auprès d'élèves impactés par un événement grave sortant du commun, lié à la mort et souvent médiatisé. Le parascolaire a parfois été aussi concerné et des psychologues sont intervenus dans des APEMS également. Citons, entre autres, des décès d'élève, d'enseignant, un féminicide touchant des parents d'une élève, une tentative de meurtre dont des élèves ont été témoins, des tentatives de suicide, des accidents graves d'élève ou d'autres mises en danger. Ces situations ont mobilisé 44 psychologues pour un total de près de 200 heures d'intervention, ce qui est bien supérieur à 2024 et prend de plus en plus de place dans le travail spécifique des psychologues scolaires et des cadres.

